



Bruno Tshibala et les membres du gouvernement

DÉPÔT TARDIF DU PROJET
DE BUDGET 2018Tshibala entre
démission
et résistance

Le député Henri Thomas Lokondo a déclaré le 22 novembre qu'il comptait déclencher une procédure parlementaire de destitution à l'encontre du Premier ministre, Bruno Tshibala, à cause du dépôt tardif de la loi de finances comptant pour l'exercice 2018 s'il ne démissionne pas d'ici soixante-douze heures. L'incriminé a, quant à lui, imputé le retard déploré à la publication tardive du calendrier électoral ainsi qu'aux mesures économiques urgentes prises par son gouvernement.

La démarche, à en croire certains analystes, risquerait d'impacter négativement le processus électoral déjà si bien engagé avec la publication du calendrier par la Ceni sur fond d'intrigues politiques souvent difficiles à dénouer.

Page 3

UDPS

Effervescence autour
de la succession d'Etienne
Tshisekedi

Deux comités préparatoires ont été convoqués, l'un par Bruno Tshibala qui continue à se revendiquer du parti tout en étant exclu, et l'autre par Jean-Marc Kabund, l'actuel secrétaire général de l'UDPS, avec pour enjeu, la convocation d'un congrès censé régler le problème de la succession du « lider maximo ».

Si le Premier ministre continue à se prévaloir de sa qualité de « cofon-

dateur historique » de l'UDPS, à Limete, on lui rappelle qu'il a été exclu du parti, qu'il n'a ni qualité ni mandat pour convoquer un congrès unilatéral de l'UDPS et que son initiative s'écarte de l'article 26 des statuts de l'UDPS évoquant les modalités de désignation d'un nouveau président du parti en cas de décès.

Page 4

SANTÉ

Plus de mille cas de choléra recensés en RDC



Un centre de traitement du choléra

Les équipes du Programme national d'élimination du choléra et de lutte contre les autres maladies diarrhéiques déployées sur le terrain, notamment dans la région du Grand Kasai, ont

recensé au total 1990 cas dont 50 décès. Le Kasai, la Lomami et le Sankuru sont les trois provinces les plus touchées avec 521 cas répertoriés et 35 décès. Outre la poursuite de la riposte dans les zones touchées, le deuxième plan global de riposte contre l'épidémie de choléra, évalué à 8 millions de dollars, comprend, entre autres, des interventions à mener dans les provinces touchées ainsi que les mesures de prévention à prendre pour

éviter la propagation de l'épidémie dans les grandes villes où vit 30% de la population générale du pays.

Page 3

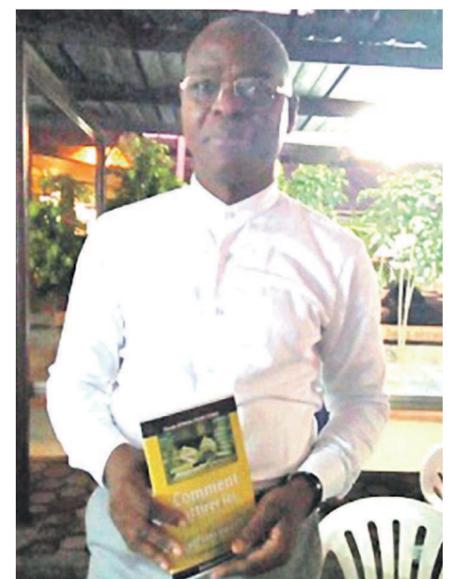
INTERVIEW

Claude Mpunga Yende Etenda :
« Je propose toujours
des titres qui accrochent »

Parmi les ouvrages en vente à la 5^e Fête du livre, il y avait des opuscules aux titres originaux dont celui intitulé *Comment attirer les Congolais vers les livres* que spécialement plusieurs visiteurs ne manquaient pas de feuilleter. Au *Courrier de Kinshasa*, l'auteur a expliqué pour quelle fin il le fait et partagé sa ferme conviction que ses compatriotes ne s'intéressent pas au livre.

Pour justifier ses propos, il a évoqué la faible affluence au festival dans une ville comptant des millions d'habitants. « En général, le Congolais ne lit pas, parce qu'on ne lui a pas appris à lire les livres, il n'a donc pas cette culture de la lecture », a-t-il déclaré tout en lançant la réflexion sur la culture de la lecture en RDC.

Page 5



ÉDITORIAL

Partition

Ne nous voilons pas la face : la crise qui déchire depuis des mois, depuis des années la République centrafricaine (RCA) peut fort bien déboucher à bref délai sur la partition de ce pays frère. Opposant de plus en plus ouvertement des milices chrétiennes et musulmanes, elle prend de jour en jour une tournure dramatique dont le pire peut sortir tout comme cela s'est produit dans la Corne de l'Afrique avec les conséquences humaines que ce peuple subit depuis des années.

Disons-le sans l'ombre d'un doute, tout doit être fait dans le moment présent pour éviter une implosion territoriale de la RCA qui ruinerait définitivement notre voisine et notre sœur mais qui déstabiliserait aussi durablement l'ensemble de l'Afrique centrale, à commencer par l'immense République démocratique du Congo. Dans une région du monde où les frontières entre les Etats ont été tracées par des puissances extérieures au continent, sans tenir le moindre compte des réalités géographiques et humaines, une telle cassure aurait inévitablement des effets destructeurs car elle réveillerait les vieux démons de l'ethnicisme. Ces mêmes démons qui ont ravagé, il n'y a pas si longtemps, le Rwanda et qui s'emploient aujourd'hui à détruire la Libye.

C'est pourquoi, alors que rien n'est encore véritablement joué il importe que la communauté internationale dans son ensemble et plus précisément la communauté africaine se mobilisent afin de réconcilier les frères ennemis centrafricains qui n'ont visiblement pas saisi la profondeur du gouffre dans lequel ils risquent de tomber à bref délai. Les plus hautes autorités de l'Eglise catholique et de l'Islam ayant une conscience claire, aigüe du drame qui se prépare en Centrafrique, il ne devrait pas être très difficile d'amener les milices qui s'affrontent les armes à la main et terrorisent la population à rendre définitivement les armes pour ramener la paix.

Mais cela suppose que l'on regarde enfin la vérité en face et que l'on neutralise les forces obscures qui œuvrent dans l'ombre pour exploiter les richesses de ce pays en y faisant régner la terreur par personnes interposées. Ne nous voilons donc pas la face et relançons le dialogue qui s'était établi à Brazzaville il y a trois ans entre les frères ennemis. Alors, en effet, nous aurons une chance d'épargner à nos frères centrafricains le nouveau drame qui se prépare.

Les Dépêches de Brazzaville

ECF/KINSHASA

2017-2018 placée sous le signe de l'amélioration de la qualité de l'enseignement

Le mot d'ordre a été lancé par le coordinateur provincial du Réseau des établissements scolaires conventionnés de la capitale, **Sammuel Mbemba Kimbangu, qui a appelé tous ses collaborateurs à participer activement à sa vision, en vue de donner à la République des cadres de demain. Il a, à cet effet, promis des sanctions positives et négatives.**



Un enseignant encadrant des élèves /photo Unicef

Au cours d'un entretien le week-end dernier avec la presse, Sammuel Mbemba Kimbangu a placé l'année scolaire 2017-2018 sous le signe de l'amélioration de la qualité de l'enseignement dans toutes les écoles conventionnées de la fraternité (EFC)/ Kinshasa relevant de son ressort.

Pour y parvenir, il a promis l'organisation de plusieurs activités axées sur la formation continue des enseignants, en vue du renforcement de leurs capacités professionnelles tant psychologiques que pédagogiques. La méthodologie prônée par ce réseau d'écoles consistera, a-t-il expliqué, à mettre en évidence les insuffisances relevées et proposer les voies et moyens de combler ces lacunes. « Ces activités partiront également des travaux en unités pédagogiques, de manière à permettre aux enseignants d'échanger leurs expériences dans les différentes disciplines scolaires », a indiqué le coordinateur provincial. Il s'en suivra, a-t-il poursuivi, des visites de classes par des chefs d'établissement, des inspecteurs d'enseignement et des conseillers pédagogiques... À l'issue de ces visites, des animations pédagogiques seront organisées, en faveur des enseignants des écoles visitées, tout en tenant surtout compte des instructions officielles y relatives.

Soucieux d'améliorer la qualité de l'enseignement, le coordinateur Mbemba a promis dorénavant, de manière tout à fait stricte et rationnelle, de sanctionner positivement et négativement les enseignants, chefs d'établissement ainsi que leurs différents collaborateurs. Ces sanctions promises, a-t-il soutenu, serviront à les stimuler davantage à mieux exercer leurs tâches respectives. Il est, en effet, rappelé qu'au cours de l'édition 2016-2017, la coordination provinciale des ECF/Kinshasa a évolué avec 6 700 élèves et 360 enseignants, pour 23 établissements scolaires, dont onze écoles primaires, onze autres pour le cycle secondaire et une école maternelle.

Des résultats satisfaisants en 2016-2017

Le coordinateur Sammuel Mbemba Kimbangu a, par

ailleurs, félicité et remercié les enseignants et chefs d'établissement relevant de son rayon d'actions, pour le travail abattu, consécutif à leur assiduité, au regard des résultats enregistrés au Test national de fin d'études primaires (Tenafep) et à l'examen d'état (Exetat) 2016-2017.

Notant que ces résultats découlent également de leur travail en synergie, en prenant en compte la responsabilité qui est la leur vis-à-vis de la nation congolaise, le coordinateur a, dans le même ordre d'idées, reconnu à sa juste valeur l'apport considérable des membres de son bureau. Ces derniers, a-t-il souligné, n'ont ménagé aucun effort dans leurs attributions respectives, pour l'aboutissement heureux de l'année scolaire passée. Il a réaffirmé sa ferme détermination de travailler davantage dans cet élan, de manière à consolider cette performance tout au long de son mandat à la tête de ce réseau d'écoles. Les parents d'élèves fréquentant ces établissements scolaires ont été ainsi exhortés à une franche collaboration avec les directions scolaires sous son autorité, pour l'émergence de la qualité de l'enseignement.

Des félicitations aux récipiendaires

Sammuel Mbemba Kibangu a également profité de cette opportunité pour féliciter les récipiendaires, pour leur sens d'abnégation et pour le sérieux dans leurs prestations à ces épreuves. Il a assuré à ceux qui l'ont placé à ce poste de ne ménager aucun effort dans l'accomplissement de ses responsabilités, en vue de continuer à mériter de leur confiance.

Il est noté que les écoles régies par la coordination provinciale des ECF/Kinshasa ont enregistré 457 réussites, soit 99% pour 462 participants au Tenafep, tandis qu'à l'Exetat, elles ont réalisé 569 réussites, soit 98% contre 579 participants. L'école normale pilote, l'un de ces établissements scolaires relevant de cette coordination, a offert une lauréate à la République, en option pédagogie-normale. Il s'agit de Wituka Mondonga (16 ans), qui a obtenu 60% de points.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara

Secrétaire des rédactions adjoint :

Christian Brice Elion

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais
Kitina, Thierry Nounou

Service Société : Parfait Wilfried Dou-
niam (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef
de service), Jean Jacques Koubemba,
Firmin Oyé, Jean Kodila

Service Économie : Quentin Loubou,
Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula,

Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana

(chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué

(chef de service), Rominiq Nerplat

Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath

(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama,

Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé

Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaine Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain

Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à

côté de la Radio-Congo Pointe-Noire),

Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-

Coordonnateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie

Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n°1430, commune de la Gombe /

Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël

Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien

Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs :

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie :

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :

Adrienne Londole

Chef de service publicité :

Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade

Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila

Coordonnateur Adjoint du suivi

des Services Généraux : Jules César Olebi

Chef de section électricité et froid :

Siméon Ntsayouolo

Chef de section transport: Jean Bruno

Ndokagnia

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :

Martial Mombongo

Chef de service prépresse : Eudes

Banzouzi

Gestion des stocks : Elvy Bombete

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de ser-

vice), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi,

Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émile Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphanie Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Chef de service : Maurin Jonathan

Mobassi.

Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sas-

sou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers

(Mpila), Brazzaville, République du Congo /

Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

DÉPÔT TARDIF DU PROJET DE BUDGET 2018

Tshibala entre démission et résistance

Le député Henri Thomas Lokondo a déclaré, le 22 novembre, qu'il comptait déclencher une procédure parlementaire de destitution à l'encontre du Premier ministre à cause du dépôt tardif de la loi de finances comptant pour l'exercice 2018 s'il ne démissionne pas d'ici à soixante-douze heures.

Alors qu'il était censé déposer au bureau de l'Assemblée nationale le projet de budget pour l'exercice 2018, le 15 septembre dernier dans la foulée de l'ouverture de la session parlementaire en cours, le Premier ministre s'est plié à cet exercice après deux mois. Ce qui, de l'avis des élus du peuple, est une preuve de manque de considération de sa part vis-à-vis de leur institution. Le député Henri Thomas Lokondo, qui a pris le dossier à son compte, en veut au Premier ministre et lui demande proprement de rendre le tablier dans les soixante-douze heures pour non respect des textes légaux. L'élu de Mbandaka s'est,

en effet, déchaîné lors de la plénière du 22 novembre au cours de laquelle Bruno Tshibala et son équipe devraient présenter l'économie des prévisions budgétaires pour l'exercice 2018.

Il a interpellé, séance tenante, le Premier ministre à propos du retard pris dans le dépôt du projet de loi de finances 2018, estimant que c'est un cas de flagrance qui n'honore pas la République. « *Malgré mes appels répétés, malgré la lettre que le président de l'Assemblée nationale lui avait adressée, il avait fait la sourde oreille. Ce qui pour moi était une espèce d'outrage. J'ai expliqué suite aux réponses qu'il a données que le processus de l'élaboration du budget est géré par les administrations des ministères, des entreprises de l'Etat ou des services publics de l'Etat. Ce n'est pas un problème du Conseil des ministres* », a relevé l'élu de Mbandaka. Déterminé à aller jusqu'au bout de sa logique, Henri Thomas Lokondo a demandé au chef du gouvernement de démis-



Bruno Tshibala

sionner endéans soixante-douze heures et qu'au cas contraire, il se verrait dans l'obligation de déclencher une procédure parlementaire de destitution à son encontre. La démarche paraît recueillir l'adhésion des députés

de l'opposition, mais aussi d'une frange importante de ceux de la majorité.

En guise de justification, Bruno Tshibala a imputé le retard déploré à la publication tardive du calendrier électoral et aux

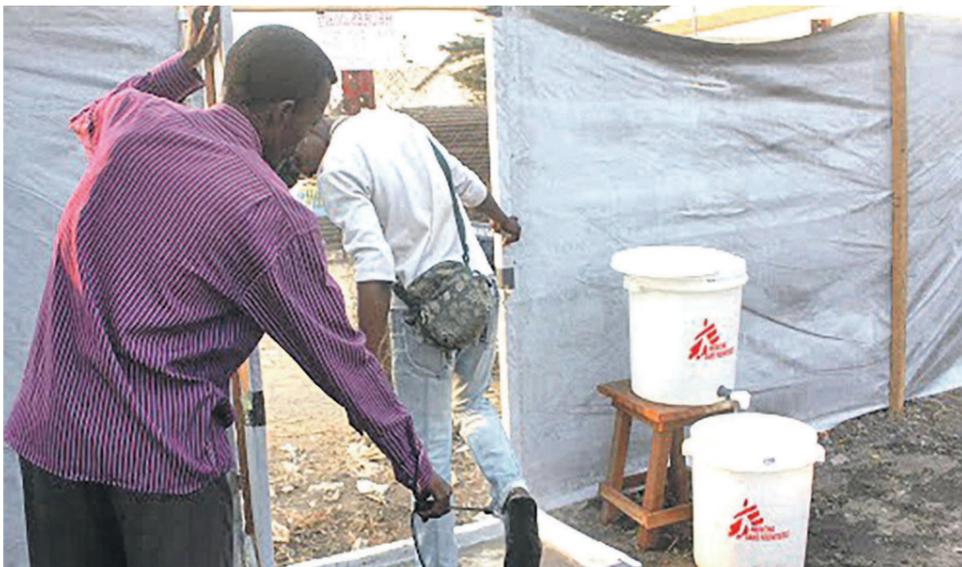
mesures économiques urgentes prises par son gouvernement. « *Bruno Tshibala voulait se rassurer d'avoir suffisamment des moyens pour financer le processus électoral avec un budget qui affecte une part importante de ses ressources aux élections* », commentent ses défenseurs. Une raison qui n'a pas convaincu la plupart de députés nationaux disposés à enclencher la procédure parlementaire visant sa destitution. Mais au-delà, la démarche risquerait d'impacter négativement le processus électoral si bien engagé avec la publication du calendrier par la Ceni sur fond d'intrigues politiciennes souvent difficiles à dénouer. À la fin, l'examen du projet de budget 2018 a été renvoyé à une date ultérieure suite à une motion d'ordre du député Ekombe Mpetshi qui a proposé que l'on privilégie d'abord le vote de la loi sur la reddition de compte avant le budget, conformément à la Constitution, en ses articles 171, 172 et 173.

Alain Diasso

SANTÉ

Plus de mille cas de choléra recensés en RDC

La région du «Grand Kasai» reste le plus important foyer de la maladie en concentrant à elle-seule 32,9% des cas déclarés et 81,3% des décès rapportés sur l'ensemble du territoire national.



Un centre de traitement du choléra

Les équipes du Programme national d'élimination du choléra et de lutte contre les autres maladies diarrhéiques (Pnechol-MD), déployées sur le terrain, notamment dans la région du «Grand Kasai», ont recensé au total mille neuf cent quatre-vingt dix cas dont cinquante décès. Ces cas ont été notifiés dans soixante-onze zones de santé à travers seize provinces pour la semaine 45 allant du 6 au 12 novembre. Le rapport dressé à cette occasion indique que la région du «Grand Kasai» reste l'un des plus importants foyers de choléra en République démocratique du Congo (RDC). Le Kasai, la Lomami et le Sankuru sont les trois provinces les plus touchées. Avec cinq cent vingt-un cas et trente-cinq décès. La lutte contre cette maladie exige des fonds. C'est dans ce cadre qu'au cours du point de presse qu'il a dernièrement animé à l'Hôtel du gou-

vernement, le coordonnateur du Pnechol-MD, le Pr Didier Bompangue, a lancé un appel à la mobilisation des ressources existantes pour mettre en œuvre le deuxième plan global de riposte contre l'épidémie de choléra qui est évalué à huit millions de dollars. Outre la poursuite de la riposte dans les zones touchées, ce nouveau plan comprend également des interventions à mener dans les provinces du Kasai ainsi que les mesures de prévention à prendre pour éviter la diffusion de l'épidémie dans les grandes villes, où vit 30% de la population générale du pays. Le Pr Bompangue appelle à une action rapide pour éliminer la propagation de cette maladie: «*Nous avons le devoir d'agir rapidement pour endiguer l'épidémie et épargner à la nation de revivre une grande flambée épidémique comme celle de Goma en 1994* », a-t-il indiqué.

Atine Nzuzi

JUSTICE

Ferre Gola libéré pour insuffisance de preuves

L'héritier de la Rumba congolaise, comme il aime bien se faire appeler, a finalement quitté le cachot du Casier judiciaire, après y avoir passé une nuit du 21 au 22 novembre. Toutefois, l'affaire l'opposant à Koffi Olomide est toujours en cours d'instruction au Parquet général.

La libération de Ferré Gola, à en croire des sources, aurait été décidée par le Parquet général à la suite de l'insuffisance de preuves. Aucune pièce à conviction n'aurait été trouvée en rapport avec la plainte de Koffi Olomide, fondée essentiellement sur la diffamation dont il aurait été l'objet.

Après recoupements, le magistrat instructeur n'a finalement retenu aucune charge contre Ferré Gola. En attendant la suite de la série de confrontations entre les deux parties, les avocats de l'artiste musicien auraient obtenu sa libération avec garantie qu'il ne quittera pas le sol congolais. L'affaire étant en cours d'instruction au Parquet général, «*Shetani*» est soumis à certaines restrictions et est censé se mettre à la disposition de la justice chaque fois que celle-ci aura besoin de lui, dans le cadre de ses investigations.

Hugue Matadi, avocat de l'artiste, a confirmé les poursuites contre son client par Koffi Olomide pour imputation dommageable. Il a rassuré la prise en compte par les magistrats de ses moyens de défense, lesquels ont

conduit à la libération provisoire de son client. Quant au différend contractuel, la partie plaignante aurait décidé d'y passer l'éponge. Très content de retrouver l'air libre, «*Jésus de nuance*» a vite réagi via sa page Facebook. «*Les jaloux vont maigrir. Ferré Gola va très bien, je suis, d'ailleurs, à la mai-*



Ferré Gola, ses avocats et ses proches à sa sortie du Casier judiciaire

son... *Les gens de très mauvaise foi ont tenté de nous faire taire par des procédures téméraires et vexatoires, mais en vain. La lutte continue... Le meilleur est ma destinée.* », a-t-il écrit. Au-delà, il y a lieu de relever la difficulté pour la justice de dire le droit dans cette affaire dont l'origine est une émission postée sur la plateforme de téléchargement Youtube où l'authenticité des faits est souvent sujette à caution.

Faute d'une loi spécifique en vigueur, le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication a toujours éprouvé des difficultés à réguler le secteur des médias en ligne et/ou réseaux sociaux. Dossier à suivre.

A.D.

UDPS

Effervescence autour de la succession d'Étienne Tshisekedi

Deux comités préparatoires ont été convoqués, l'un par Bruno Tshibala qui continue à se revendiquer du parti tout en étant exclu, et l'autre par Jean-Marc Kabund, l'actuel secrétaire général, avec pour enjeu, la convocation d'un congrès censé régler le problème de la succession du « lider maximo ».

Depuis le décès, le 1er février à Bruxelles, d'Étienne Tshisekedi dont la dépouille n'a toujours pas été rapatriée jusqu'à ce jour, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) connaît des moments de turbulence tendant à saper les fondements de l'unité et de l'harmonie qui l'ont toujours caractérisée dans son fonctionnement. À une année près des prochaines joutes électorales - si l'on s'en tient au calendrier électoral publié le 5 novembre par la Céni, la situation qui prévaut actuellement à l'UDPS risque de compromettre ses chances à jouer les premiers rôles, comme par le passé, en tant que première force politique de l'opposition. Déjà avec l'escapade de Bruno Tshibala, un des derniers lieutenants d'Étienne Tshisekedi nommé Premier ministre à la faveur de l'éclatement du Rassemblement, la principale plate-forme de l'opposition, l'UDPS, ne pouvait qu'en ressentir le contrecoup. Ceci d'autant plus que l'intéressé a entraîné dans sa transhumance plusieurs cadres du parti qui es-



Le siège de l'UDPS dans la commune de Limete

timaient que le moment était venu de se la mettre plein les poches après plusieurs années de galère passées dans une opposition contreproductive.

En fait, le départ de Bruno Tshibala, qui continue à se revendiquer de l'UDPS tout en faisant cause commune avec l'aile dissidente du Rassemblement, s'est avéré un séisme ravageur pour ce parti qui, tant bien que mal, tente de colmater les brèches. Et comme si cela ne suffisait pas, le même Tshibala, auréolé de son statut de Premier ministre, se prévaut d'un leadership autour duquel se cristallisent désormais tous les damnés de l'UDPS qui croient en lui.

Sans peur et n'écoulant que la voix de sa propre raison, l'ancien bras droit du « lider

maximo » a foncé au point de couvrir de son aura une aile de l'UDPS qui ne dit pas son nom. Tenace, il a continué à piocher d'autres figures de proue se réclamant de différentes tendances du parti disséminées, tant au pays qu'à l'étranger. Poussant l'outrecuidance à l'extrême, Bruno Tshibala annoncera sans coup férir la tenue d'un congrès extraordinaire de l'UDPS du 4 au 6 décembre, précédé par un conclave du 29 au 30 novembre. Une commission préparatoire est même déjà à pied d'œuvre.

La motivation de cette démarche visiblement osée de la part de celui que l'aile concurrente de l'UDPS siégeant à Limete qualifie de « traître » est de régler la problématique de la succession à la tête du

parti d'Étienne Tshisekedi. Là où le bât blesse, c'est qu'à Limete, les travaux préparatoires d'un autre congrès de l'UDPS se tiennent quand bien même aucune date n'est avancée. De part et d'autre, on revendique la légitimité d'incarner la vraie UDPS et ce ne sont pas les arguments qui manquent. Si Bruno Tshibala continue à se prévaloir de sa qualité de « cofondateur historique » de l'UDPS, à Limete, on rit sous cap en arguant que l'homme a perdu le nord. On lui rappelle sagement qu'il a été exclu du parti, qu'il n'a ni qualité ni mandat pour convoquer un congrès unilatéral de l'UDPS et qu'il relise l'article 26 des statuts de ce parti qui évoque les modalités de désignation d'un nouveau président en cas de décès. D'après une source proche de l'UDPS, en vertu dudit article, l'intérim de la présidence du parti est assuré par un triumvirat composé du président de la Convention démocratique du parti, du président de la Commission électorale permanente et du secrétaire général. Les deux premiers organes n'existant pas, cela fait de Jean-Marc Kabund, l'actuel secrétaire général de l'UDPS, le seul habilité à convoquer le congrès pour élire un nouveau président du parti en remplacement d'Étienne Tshisekedi, entend-on dire. Une chose est sûre, c'est que l'après Tshisekedi aura décidément laissé des traces...

Alain Diasso

RDC

704 cas de violations des droits de l'homme documentés en octobre

Un rapport de l'ONU a identifié comme principaux auteurs des actes décriés, les éléments de l'armée et de la police ainsi que ceux des groupes armés.

Le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) a fait état, dans un document publié sur le mois d'octobre dernier, de 704 cas des violations des droits de l'homme en République démocratique du Congo (RDC), au cours de cette période. Ce chiffre représente, à en croire ce bureau, une hausse de 60% des violations des droits humains en deux mois dans le pays.

Le BCNUDH a identifié comme principaux auteurs de ces violations qui affectent quasiment toutes les provinces du pays, les agents étatiques dont des éléments de l'armée et de la police. « Ils sont responsables de 63% des cas des violations des droits de l'homme recensés, notamment l'exécution extrajudiciaire de cinquante-six personnes », a relevé le bureau onusien. Il a également noté que les groupes armés sont responsables de cent soixante-deux atteintes aux droits humains, avec des exécutions sommaires ayant entraîné la mort de cent trente-cinq personnes pendant le mois en étude. Selon cette enquête, les membres des organisations de la société civile sont les principales cibles de ces violations des droits de l'homme. Le bureau onusien a, par ailleurs, noté une

recrudescence « inquiétante » de l'activisme des groupes armés dans des provinces de Maniema et du Haut-Katanga qui, habituellement, ne sont pas affectées par les violences.

Une justice attendue pour tous

En RDC, il y a beaucoup plus de cas à décrier que ceux qui sont relevés dans des enquêtes et rapports. Certaines familles sont disloquées pour éviter de tomber dans des pièges qui leur sont tendus par les gents détenteurs du pouvoir public. Ces derniers, apprend-on, n'agissent que par excès de zèle alors que le pays ou le pouvoir en place n'a pas besoin de ces actes pour sa survie.

Ce sont aussi les cas de certaines violations commises lors des manifestations publiques où les éléments de la police ou de l'armée, commis au maintien de l'ordre, usent des attributs du pouvoir au-delà des prescriptions faites par la loi. Beaucoup de manifestants arrêtés le sont au mépris de la loi et sont traités contrairement à ce que la loi préconise. L'exemple d'Yves Mongai Manzongo, dont la famille se dit à ce jour en insécurité parce que son fils aurait participé à une marche de l'opposition organisée il y a de cela deux ans.

Selon le récit de cette famille, Yves Mongai Manzongo avait été appréhendé par les services, le 19 janvier 2015, vers le Palais du peuple alors qu'il participait à une activité de l'opposition politique. Gardé pendant près

de trois mois par des services sans droit de visite, il sera quand même conduit devant la justice, qui le condamnera à trois ans de prison ferme. Transféré à la prison centrale de Makala, il réussira à y échapper en septembre 2016. Tout ce que sa famille peut confirmer c'est qu'il a pu quitter le pays. Mais quand des agents se déclarant des services font pression sur cette famille pour le livrer, cette dernière pense que c'est aussi une violation des droits de l'homme.

La situation des droits de l'homme en RDC serait loin de s'améliorer, malgré son admission au Conseil des droits de l'homme des Nations unies. Toutes les dénonciations faites auraient rarement été prises en compte par le gouvernement, qui se mettrait à la défensive, ternissant même l'image du pays. C'est donc face à cette position connue d'avance que certaines personnes détentrices du pouvoir public n'hésiteraient pas à passer outre les dispositions légales nationales et internationales garantissant les droits de la personne humaine, sans se soucier des conséquences. Des cas à relever tant à Kinshasa que dans d'autres provinces du pays seraient légion. Partout en RDC, les services seraient accusés de violer les droits de l'homme. En dépit des formations, des séminaires, etc., la situation serait loin de s'améliorer.

Lucien Dianzenza

TRAVAIL D'ENFANTS

Une firme chinoise enquête sur la RDC

Une entreprise chinoise de négoce de métaux a déclaré, le 23 novembre, avoir ouvert une enquête pour savoir si des enfants travaillent dans des mines congolaises qui la fournissent en cobalt, un composant crucial des smartphones et voitures électriques.

Yantai Cash, un exportateur de cobalt basé dans la province du Shandong (est), a indiqué à l'AFP être en train de vérifier sa chaîne d'approvisionnement à la demande de la Bourse des métaux de Londres, qui fixe les prix du marché. L'organisation de défense des droits de l'homme Amnesty International a publié, la semaine dernière, un rapport accusant des géants industriels de négliger les conditions de travail dans les mines de leurs fournisseurs en République démocratique du Congo (RDC). Le secteur automobile est particulièrement épinglé, dont le Français Renault et l'Allemand Daimler. Côté informatique, le Chinois Huawei et l'Américain Microsoft sont cités. Quelque 20% du cobalt congolais est extrait à la main dans des mines artisanales par des « creuseurs ». Certains d'entre eux sont âgés de seulement 7 ans, selon Amnesty. La Bourse des métaux de Londres a lancé une enquête pour déterminer si du cobalt récolté par des enfants était échangé sur sa plate-forme, a indiqué, le 22 novembre, le quotidien bri-

tannique Financial Times.

Selon le journal, ces inquiétudes ont fait surface cet été lorsque du cobalt vendu par Yantai a fait son apparition à la Bourse des métaux. Des acteurs du marché soupçonnent la firme chinoise de se fournir auprès de mines artisanales: or, ce sont celles qui présentent la probabilité la plus élevée de travail des enfants. En réaction, Liu Xiaohan, directeur de Yantai Cash, a déclaré à l'AFP que son entreprise était en train de passer au crible sa chaîne d'approvisionnement. Il a affirmé que Yantai Cash ne disposait d'aucun employé ou bureau en RDC: l'entreprise achète le cobalt dans les ports chinois, et non directement auprès des mines de la RDC. Chaque nouveau fournisseur de la société devra désormais « s'engager dans le contrat, au minimum, à fournir les certifications relatives à sa chaîne d'approvisionnement », a indiqué M. Liu.

Yantai Cash n'est pas mentionné dans le rapport d'Amnesty International. L'ONG a cependant étudié les pratiques de l'entreprise chinoise Huayou Cobalt, le principal fournisseur de cobalt congolais, dont la filiale sur place achète du minerai et le revend aux grandes entreprises. Le rapport d'Amnesty estime que Huayou Cobalt « a réalisé des progrès » en améliorant sa transparence, mais que des « lacunes subsistent ».

AFP

INTERVIEW

Claude Mpunga Yende Etenda : « Je propose toujours des titres qui accrochent »

Parmi les ouvrages en vente à la 5e Fête du livre, il y avait des opuscules aux titres originaux dont celui intitulé « Comment attirer les Congolais vers les livres » que spécialement plusieurs visiteurs ne manquaient pas de feuilleter. Au Courrier de Kinshasa, l'auteur a expliqué pour quelle fin il le fait et partagé sa ferme conviction que ses compatriotes ne s'intéressent pas au livre. Pour justifier ses propos, il a évoqué la faible affluence au festival dans une ville comptant des millions d'habitants.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.): Nos lecteurs aimeraient vous connaître.

Claude Mpunga (C.M.) : Je suis Claude Mpunga Yende Etenda, dans le cadre de la Fête du livre, je suis écrivain.

L.C.K. : À lire les titres des opuscules, l'on croirait que les Congolais font très peu cas des livres. Vous semblez en être bien convaincu. Est-ce vraiment le cas ?

C.M. : Oui, les Congolais ne lisent pas, disons que la proportion est très minime. Un journaliste a dit que 80% des Congolais ne lisent pas, c'est énorme. Voyez combien de gens sont venus à une manifestation comme celle-ci organisée à la Halle de la Gombe, c'est un public sélect, très cultivé. Pourtant, il faut que le livre atteigne la masse, nous sommes dix millions à Kinshasa, et l'on parle de quatre-vingts millions à travers tout le pays. En général, les Congolais ne lit pas, parce qu'on ne lui a pas appris à lire les livres, il n'a donc pas cette culture de la lecture. Les gens disent qu'ils ont faim. Mais, entre-temps, ils s'achètent des portables à 1 000 \$ et du crédit au quotidien, ils s'habillent et ont des yeux pour lire. Le cerveau, quant à lui, n'est pas nourri, donc ils ont toujours faim dans le cerveau. L'être humain n'est ni un animal



: Claude Mpunga exposant ses opuscules à la 5e Fête du livre

ni un arbre, il doit avoir des idées, penser et réfléchir. Les idées nous viennent du dehors, des livres. Personne, que ce soit les parents, les maîtres ou les professeurs, ne peut nous apprendre mieux que les livres. Alors, il faut lire, s'adonner à la lecture. Voilà pourquoi mon premier livre était intitulé Les Secrets de la lecture des livres. Je propose toujours des titres qui accrochent, attirent de sorte à inciter les gens à les lire. Il y a bien des secrets que j'apprends aux gens. Par exemple, le fait que nous avons des neurones dans le cerveau, qu'il faut les mettre en activité, améliorer leur capacité associative par la lecture. Comment attirer les Congolais vers les livres, c'est

un livre-solution, qui apprend le comment car le problème se pose mais il faut y répondre. Réflexions sur la culture de la lecture en République démocratique du Congo, oui, il faut y réfléchir. Justement, c'est là que se trouve une des propriétés de la lecture, la capacité de concentration, de réflexion, voilà pourquoi je donne de tels titres à mes ouvrages.

L.C.K. : « Comment attirer les Congolais vers les livres », savez-vous le faire ?

C.M. : Oui, bien sûr ! Il faut, par exemple, participer à la Fête du livre à la Halle pour l'expliquer aux gens. Voyez-vous, lorsque certains Congolais entendent parler des livres, ils pensent tout de suite mathématiques, physique, chimie ou trigonométrie et ils ont peur de ces choses. Et alors, ils ne songent pas à aller vers les livres. Et, il y en a d'autres pour qui le tableau noir fait office de livre. En effet, il y a des enfants de cette époque qui n'ont jamais vu des livres. Ils retranscrivent dans leurs cahiers ce que le maître a écrit sur le tableau. Le livre est un objet étrange à leurs yeux. Et, les attirer vers les livres, ce serait leur apprendre à lire déjà dès le bas âge à la maison. Il faut varier les livres et offrir une complémentarité, associer les livres aux nouvelles technologies car elles ne remplacent pas les livres. Internet et tous les réseaux sociaux, à l'instar de Face-

book et WhatsApp, n'ont pas remplacé le livre. Il faut donc apprendre aux gens à aller vers les livres, fréquenter les bibliothèques, les librairies ; rencontrer les écrivains, échanger avec eux. Mais encore, ils doivent suivre les animations à la lecture, les émissions sur les livres. L'on devrait leur apprendre que les meilleurs films sont des adaptations de livres au cinéma ; que les meilleurs documentaires sont basés sur les livres. C'est une grande richesse que l'on devrait apprendre aux gens. Et, aujourd'hui, alors que les gens aiment beaucoup la prière, ils oublient qu'elle a pour soubassement la Bible, un livre.

L.C.K. : À qui proposez-vous ces astuces qui mènent à l'amour des livres ?

C.M. : Je les propose à tout le monde. Tant à l'État qu'aux parents, aux enseignants, aux enfants, aux vieux, aux femmes et aux hommes, aux employeurs, aux employés. Il y a ce que l'on appelle des livres pratiques, sur la performance, la compétitivité, ils concernent tout le monde. L'excellence concerne tout le monde, être une ménagère excellente, un cuisinier, un médecin, un avocat, un journaliste excellent, etc., il y a des livres qui l'expliquent. Donc, nous nous adressons à tout le monde.

L.C.K. : Vos opuscules attirent-ils déjà les gens eux-mêmes ?

C.M. : Oui ! Les livres sont achetés. Les gens sont attirés, feuilletent sur le champ et achètent d'autant plus qu'ils n'ont pas été écrits dans la précipitation. C'est un produit de bonne qualité, nous nous sommes donné le temps de le lire et le relire, puis de le figoler. Il y a la recension, la critique des livres. Il sont appréciés, les gens les lisent.

Propos recueillis par
Nioni Masela

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



PROFESSIONNALISME DANS LES MÉDIAS

Les journalistes africains s'imprègnent de la touche américaine

Le département d'État américain a une fois de plus ouvert les portes de quelques institutions politiques, juridiques, historiques et médiatiques de son pays aux hommes de médias africains, à travers le Programme international de leadership des visiteurs (Ivlp).

Dix-huit journalistes de différents pays du continent africain, notamment du Congo, Mali, Burkina Faso, Nigeria, de la Namibie, du Kenya, Zimbabwe, Botswana, de l'Afrique du Sud, du Malawi, de la Tanzanie, de la Guinée Equatoriale, du Cameroun, de l'Angola, du Rwanda, de la République des Seychelles et de la Zambie ont pris part à la rencontre qui s'est tenue du 23 octobre au 11 novembre aux Etats-Unis, sur le thème « *Media professionalism* ». Durant trois semaines, ce programme a théoriquement outillé ces hommes et femmes de médias africains, en leur permettant d'apprendre plus encore sur l'histoire des Etats-Unis, la pratique journalistique, la liberté d'expression et de l'information, le professionnalisme, mais aussi l'impact des réseaux sociaux dans le traitement et la divulgation de l'information à travers le monde et plus particulièrement aux Etats-Unis.

Ils sont allés à la rencontre des éditeurs, des journalistes, des développeurs d'application, professeurs d'université, étudiants et bien d'autres personnalités américaines, avec lesquels, ils ont



Les journalistes des dix-huit pays africains posant devant la statue d'Albert Einstein

longuement discuté sur diverses thématiques citées ci-dessus. Pour palper la réalité du doigt, ces derniers ont été amenés à visiter plusieurs organes de presse écrite et audiovisuelle, notamment la Voix de l'Amérique, le service de diffusion internationale par radio et télévision du gouvernement américain destiné surtout au monde extérieur.

Il ressort de cette visite que malgré ses financements aux organes de presse publics, le gouvernement américain n'a pas d'influence sur eux. Une affirmation qui suivra son cours tout au long des assises qui succéderont celles de la Voix de l'Amérique. La notion d'une entreprise publique aux Etats-Unis s'oppose donc, par définition, à celle de l'Afrique. Elle ne rime pas avec une possession de l'Etat.

Les acteurs de la presse améri-

caine l'affirment en soulignant que la subvention de l'Etat n'est pas un coup de pression pour pouvoir dicter la ligne de conduite d'un organe de presse, toute chose qui montre le caractère assez libre de la presse aux Etats-Unis. Les discours de différents intervenants se joignent pour démontrer que la liberté d'expression et de l'information, y compris le bon traitement de l'information sont à la fois essentiels à la construction de sociétés démocratiques, et nécessairement réglées et organisées par la responsabilité individuelle de chaque publication et de chaque journaliste, qui doit être formé à cette fonction.

Par ailleurs, les enjeux de la mutation des médias et l'évolution actuelle des technologies transforment radicalement le métier de journaliste. Ils modifient en

profondeur son mode de fonctionnement et l'influencent.

Du point de vue de la liberté d'expression, ces nouvelles technologies peuvent-être vues comme un facilitateur, mais sur le plan du traitement de l'information, ces nouveaux médias laissent à désirer. Ainsi, dans ce bouleversement médiatique, l'enthousiasme des uns répond à l'inquiétude des autres.

Au-delà du jeu de question réponse, les journalistes africains se sont adonnés également aux propositions collaboratives entre les deux parties. Une a particulièrement tenu en haleine les discussions entre les organisateurs et les participants. Il s'agit de l'apport de la partie africaine lors des échanges. À l'avenir, ils souhaitent que les participants puissent également intervenir en tant que dispensateurs, car disent-ils, on y gagne plus lors d'un échange en apprenant l'un sur l'autre. Les journalistes africains ont également émis le vœu de faire venir ces professionnels de médias américains en Afrique pour des ateliers de formation. Ils ont souhaité la mise en place des plateformes coopératives, et, si possible, la création, en partenariat avec les maisons de presse américaines, d'un magazine annuel exclusivement africain distribué, dans un premier temps, en Afrique et en Amérique. Dans leur argumentation, ils ont souligné que les médias, qui ont un rôle prépondérant dans la vie sociale et politique des pays

avancés, ont un rôle plus décisif encore dans les pays émergents ou en développement. Pour ce faire, la particulière contribution que peuvent apporter les médias extérieurs à ces pays est d'en offrir la vision la plus juste et la plus précise possible au monde externe, contrairement à l'attitude qui consiste à propager des clichés, à s'aligner sur telle ou telle idéologie. Cela passe forcément par le discours médiatique qui forge la conception collective du monde. Le quotidien de ces journalistes aux Etats-Unis n'a pas été seulement rythmé par les assises. Il y a eu aussi des visites de divers musées, de la fameuse Maison-Blanche, du Capitole, des universités et bien d'autres sites, mais aussi les partages de chaleureux repas avec des familles américaines, le temps d'un échange culturel autour d'une table.

Grâce à ces échanges et visites de courte durée dans cinq villes américaines distinctes, à savoir Washington, Caroline du Nord, Nevada, Oklahoma puis Chicago, les Etats-Unis ont instauré une compréhension mutuelle des courants médiatiques, politiques et culturels influents de la société américaine.

Chaque participant est reparti avec son nouveau point de vue sur l'Amérique. Entre les idées reçues en étant à l'extérieur et à l'intérieur de ce grand pays, chacun fera le choix de confirmer ou infirmer ses suspicions concernant l'Amérique.

Durly Emilia Gankama

ENERGIES

Le progrès des pays les moins avancés passe par l'accès à des services modernes

La Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) a rendu public, le 22 novembre, à Genève (Suisse), un rapport dans lequel elle souligne qu'il est indispensable de développer l'accès à des sources énergétiques modernes adéquates, abordables et fiables pour permettre aux pays les plus pauvres du monde de se libérer du piège de la pauvreté.

Intitulé Rapport 2017 sur les pays les moins avancés : l'accès à l'énergie comme vecteur de transformation, le texte fait remarquer le retard considérable pris par quarante-sept pays les moins avancés (PMA) par rapport au reste du monde. Cette situation porte notamment sur l'accès des ménages et des entreprises à l'énergie.

« *Malgré les progrès importants qu'ils ont réalisés ces dernières années, ces pays devraient augmenter leur taux d'électrification de 350 % par an pour atteindre l'objectif mondial de l'accès universel à l'énergie d'ici à*

2030 », ont écrit les auteurs de l'étude.

Lors de la publication de ce rapport, le secrétaire général de la Cnuced, Mukhisa Kituyi, a déclaré que « *la réalisation de l'Objectif de développement durable n° 7 n'est pas seulement une question de satisfaction des besoins énergétiques de base des ménages* ». « *Pour que l'électrification ait un effet véritablement transformateur sur les économies des PMA, elle doit reposer sur des services d'approvisionnement en énergie modernes qui stimulent la productivité et la production de biens et de services* », a-t-il affirmé.

Le chef de la Cnuced a estimé que l'utilisation productive de l'énergie est le facteur qui transforme l'accès à cette énergie en développement économique et garantit la viabilité économique des investissements d'infrastructures correspondants. « *Mais, pour parvenir à ce résultat, il faut aller au-delà*

de la satisfaction des besoins des ménages et donner un accès qui soit transformateur, c'est-à-dire qui réponde aux besoins des producteurs en leur offrant un approvisionnement énergétique adéquat, fiable et abordable », a relevé Mukhisa Kituyi.

Les auteurs de l'étude pensent que cette relation à deux sens entre utilisation productive de l'énergie et développement économique, appelée « *couple énergie-transformation* » dans le rapport, est très faible dans les PMA. Plus de 40 % des entreprises sont freinées dans leur activité de production par un approvisionnement en électricité inadéquat, peu fiable et trop coûteux, indiquent-ils. Chaque mois, les entreprises subissent en moyenne dix coupures de courant d'une durée approximative de cinq heures chacune, qui leur coûtent 7 % de leur chiffre d'affaires. Si dans les pays en développement 10 % de la population

en moyenne n'a pas accès à l'électricité, ce taux reste supérieur à 60 % dans les PMA. En outre, la capacité de production d'électricité par habitant de ces pays en tant que groupe ne représente que 8 % de celle des autres pays en développement, et à peine 2 % de celle des pays les plus riches.

Pour tenter de corriger la situation qui prévaut dans les PMA, les donateurs ont été appelés à honorer leurs engagements en matière d'aide. Et convaincue que doter les PMA de l'accès universel à l'énergie moderne d'ici à 2030 doit leur en coûter entre 12 milliards de dollars et 40 milliards de dollars par an, l'agence onusienne veut d'un soutien du secteur énergétique par des donateurs. Selon elle, pour que l'énergie devienne un vecteur de transformation, les dépenses seront encore supérieures.

La Cnuced estime qu'il est grand temps pour les donateurs d'honorer leurs engagements en

matière d'aide. Dans le cadre du Programme d'action d'Istanbul, les donateurs internationaux se sont engagés à allouer au moins 0,15 % à 0,20 % de leur revenu national à l'aide aux PMA pour la décennie 2011-2020.

Le montant total de l'aide publique au développement affecté au secteur énergétique s'élève à seulement trois milliards de dollars par an. De plus, la plupart des PMA n'ont que peu de ressources intérieures à consacrer aux investissements publics et doivent limiter leurs emprunts pour éviter le surendettement, explique le rapport. « *Les PMA auront besoin d'appui pour exploiter le potentiel des énergies renouvelables telles que l'énergie solaire et l'énergie éolienne. Un tel appui pourrait être révolutionnaire pour les zones rurales des PMA où 82 % des habitants n'ont pas accès à l'électricité* », conclut l'étude.

Nestor N'Gampoula

ZIMBABWE

Emmerson Mnangagwa prend les rênes du pays ce vendredi

De retour d'exil en Afrique du Sud, l'ancien vice-président du Zimbabwe sera installé dans ses nouvelles fonctions, selon le président de l'Assemblée nationale, Jacob Mundenda.

Héros de la guerre d'indépendance, resté fidèle à l'ancien président, Robert Mugabe, Emmerson Mnangagwa était pressenti de prendre les commandes du pays comme le prévoit la Constitution zimbabwéenne. Son éviction a provoqué, dans la nuit du 14 au 15 novembre, un coup de force de l'armée, foncièrement opposée à ce que la première dame d'alors, Grace Mugabe, accède au pouvoir.

Le relèvement de l'économie du Zimbabwe est l'une des préoccupations majeures de

celui qui est appelé à diriger ce pays. « *Nous voulons relancer notre économie, nous voulons des emplois* », a promis, le 22 novembre, le successeur de Robert Mugabe, quelques heures après son arrivée à Harare. « *Je me fais le serment d'être votre serviteur* », a ajouté Emmerson Mnangagwa qui s'exprimait devant quelques centaines de partisans réunis au siège du Parti au pouvoir, la Zanu-PF. Cet engagement était très attendu même si tous les Zimbabwéens ne partagent pas l'optimisme affiché par l'actuel vice-président. Son discours a été bien accueilli pour la simple raison que Robert Mugabe a laissé derrière lui une économie détruite : le chômage frappe 90% de la population, l'argent manque et l'inflation a atteint un niveau inaccep-

table.

En Afrique, le Zimbabwe a été pourtant un modèle de réussite, au point d'être surnommé le « *grenier à blé* » du continent. Dès le départ quand Robert Mugabe arrive au pouvoir en 1980, tout allait bien, parce qu'il avait mis sur pied un système d'éducation et de santé solide, ménagé les intérêts de la minorité blanche et stabilisé le pays. Fort malheureusement, en 2000, quand il dressa les vétérans de la guerre d'indépendance contre les fermiers blancs, il s'en est suivi l'effondrement du secteur agricole. Résultat : plus de 4 000 d'entre eux avaient quitté le pays dans la précipitation et la violence.

Pour tenter de faire face à cette difficulté, le régime avait alors eu recours à la

planche à billets pour financer ses dépenses. Ce qui entraîna une hyperinflation puisque l'argent se comptait déjà en milliards de pour cent. La situation empira en 2009 jusqu'à ce que Harare décide de renoncer à la monnaie locale pour adopter le dollar américain et le rand sud-africain. Fin 2016, le Zimbabwe était obligé de lancer une nouvelle devise pour tenter de ralentir la fuite des dollars vers l'étranger. Mais ces billets d'obligation n'ont pas produit les effets escomptés.

Outre l'économie, l'ancien vice-président s'est réjoui de ce que le Zimbabwe se met désormais sur la voie de la démocratie. « *Aujourd'hui, nous sommes témoins du début d'une nouvelle démocratie* », a-t-il déclaré, avant d'appeler « *tous les pa-*

triotes du Zimbabwe (...) à travailler ensemble ».

Agé de 75 ans, Emmerson Mnangagwa, longtemps considéré comme le dauphin de Robert Mugabe, a été le pilier de l'appareil sécuritaire du pays depuis quatre décennies. Il a été limogé, le 6 novembre, sur ordre de la Première dame, qui espérait succéder à son mari. Une mesure qui avait contraint le vice-président à quitter le pays pour des raisons de sécurité.

Rappelons que Robert Mugabe a démissionné du pouvoir le 21 novembre, après avoir résisté pendant plusieurs jours. Il a accepté de quitter son poste au moment où la Zanu-PF, son propre parti, avait déclenché une procédure de destitution contre lui.

Nestor N'Gampoula

Grégoire Lefouoba: «Les Zimbabwéens reconnaissent Mugabe comme le père de l'indépendance»

Philosophe et homme politique, Grégoire Lefouoba revient sur les derniers développements de l'actualité au Zimbabwe après la démission du président Robert Mugabe. Il réprovoque l'attitude des élites politiques qui, dit-il, « flattent nuit et jour les chefs d'Etat et passent au grand large quand vient la tornade ».

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Quelle analyse vous inspire la démission de Robert Mugabe, président du Zimbabwe ?

Grégoire Lefouoba (G.L.) : Ce n'est pas seulement en philosophe ou en intellectuel mais aussi et surtout en qualité de citoyen acquis à la cause de l'émancipation digne du continent, en panafricaniste orienté vers la Renaissance de l'Afrique, sans oublier mes convictions de progressiste moulé par le socialisme. La situation du Zimbabwe nous instruit sur deux choses : en politique rien n'est gagné d'avance, mais rien également n'est perdu d'avance. Le président Mugabe a été élégant en démissionnant quoi que ce fut un peu tardif mais l'essentiel a été sauvegardé pour éviter des violences gratuites et inutiles.

L.D.B. : Comment expliquez-vous les causes de son départ précipité, au-delà du limogeage de son vice-président ?

G.L. : Je pense que le métier de chef d'Etat doit être le plus difficile. J'ai visité ce beau

pays en 1992 à la faveur de la réunion de l'International socialiste. Rien n'était plus émouvant que de rencontrer le camarade Mugabe. J'ai l'impression qu'il écoutait plus les flatteurs qui écument nos partis et nos cabinets politiques, nos entourages. Chacun à son idée et derrière l'idée, c'est son intérêt qu'il protège sous le couvert de la bienveillante conviction d'amour pour le chef. Depuis sa réforme agraire, il y a eu une partie de l'opinion qui n'avait pas été préparée pour subir les contreperformances de l'agriculture. Le grenier que son pays représentait était devenu vide. En plus des violences enregistrées lors de son élection, l'interférence de son épouse dans les affaires de succession, ses démêlés avec son vice-président ont été des points du désamour complet avec la jeunesse et l'opinion internationale.

L.D.B. : Comment peut-on qualifier l'attitude de l'armée zimbabwéenne, la position du parti Zanu-PF ?

G.L. : L'armée zimbabwéenne a bien profité de la socialisation politique sous le règne du par-



ti unique Zanu-PF. Le socle, bien qu'étant marxiste-léniniste, l'armée a su capitaliser sur cet héritage d'organisation de la centralité démocratique pour le respect de l'ordre social et politique du pays. Et puis, tous se reconnaissent dans la lutte du camarade Mugabe. On le vit comme un père et l'on le tolère. Quant au pari Zanu-PF, son attitude ne me surprend pas. Etant donné que la constitution attribue une charge active au parti qui gagne les élections pour diriger la tête du pays, le parti est

reparti à la source de la légitimité du pouvoir pour s'en référer, en mettant à contribution les rouages du pouvoir d'Etat. J'admire les camarades de la Zanu-PF d'avoir respecté le père de la lutte de libération de la Rhodésie du Sud. Ils ont su donner une image respectable de l'Afrique. En plus, ce sont des Bantus comme nous, on a les mêmes noms de famille presque.

L.D.B. : Votre dernier mot et la leçon essentielle

G.L. : La leçon est formulable

de la manière suivante : il serait productif pour le président intérimaire de présider la transition et de s'abstenir de participer à la présidentielle de 2018. Les partisans de Mugabe savent qu'il a été derrière la manœuvre pour l'éviction du camarade Bob et que lui aussi n'est pas un enfant de chœur car il a participé activement à certains méfaits du pouvoir du président. Je ne suis pas d'avis avec ceux qui dissertent sur l'âge du camarade Mugabe. L'âge n'est pas, à mon avis, un critère essentiel car il y a des jeunes incapables comme autant de personnes âgées dépassées. Emmerson Mnangagwa risque si l'on n'y prend garde de diviser les voix du parti, certains mécontents voteront ailleurs. S'il se désiste en faveur d'un autre camarade, le parti pourra tirer profit de cette vision révolutionnaire des choses. Maintenant, il leur faut refonder la ligne idéologique et ne plus ressasser seulement celle de la lutte contre les Anglais mais accentuer la lutte politique autour des intérêts des classes ou couches pauvres. La politique est toujours vue sous l'angle binaire : ceux qui possèdent et ceux qui n'en ont pas. Autrement c'est la fiction... car la solidarité nationale se construit sur la base des intérêts nationaux et non individuels.

Les Dépêches de Brazzaville

DIPLOMATIE

L'Algérie promet de soutenir davantage le Congo

La célébration, le 22 novembre à Brazzaville de la fête nationale de l'Algérie, liée au 63^e anniversaire de la Révolution du 1^{er} novembre 1954, a été une occasion pour le diplomate Mohamed Benatou de dresser le bilan des relations bilatérales entre les deux pays et d'annoncer des projets en vue.

« A l'instar d'autres partenaires du Congo, la contribution algérienne à la formation de ses ressources humaines a connu une augmentation sensible cette année. Près de soixante-dix étudiants et cadres de l'Etat congolais ont bénéficié, au titre de l'année académique 2017-2018, de bourses de l'Enseignement supérieur, la formation professionnelle et d'autres secteurs et spécialités spécifiques », a fait savoir l'ambassadeur d'Algé-

inscrites dans l'agenda et permettront, a-t-il ajouté, de développer davantage cette coopération bilatérale.

S'agissant des relations bilatérales entre l'Algérie et le Congo, l'ambassadeur a relevé qu'au cours de cette année, elles ont connu « une redynamisation significative », suite à la visite d'Etat qu'avait effectuée, en mars dernier, le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, en Algérie ; à la signature de plusieurs accords de coopération et à une série de rencontres ministérielles.

En ce sens, il a déclaré que les relations qui lient l'Algérie et le Congo sont excellentes, empruntes de respect et de confiance mutuels et de solidarité agissante. Pour lui, c'est dans cet esprit que les



Mohamed Benatou dressant le bilan des relations bilatérales

lues, de part et d'autre, pour ne pas obéir; ni être déterminées par des calculs d'intérêt étroits. C'est pourquoi, dans l'histoire des deux pays, il n'y a jamais eu de nuages, ni de litiges », a as-

remercié les autorités congolaises pour « l'hospitalité fraternelle et la protection ».

Hommage aux artisans de la guerre de libération nationale

Selon l'ambassadeur, la commémoration de cette fête marquante de l'histoire contemporaine de l'Algérie est un hommage rendu par le peuple algérien aux artisans de la guerre de libération nationale par laquelle ils ont fait triompher leur refus séculaire de l'invasion et de l'occupation coloniale.

« L'Algérie considère que le déclenchement de la lutte armée, le 1^{er} novembre 1954, est, en soi, un acte de libération nationale, puisque c'est le jour où le peuple, en prenant les armes, avait décidé de prendre en main son destin. L'indépendance, pour nous, n'est que l'aboutissement logique de cette décision. », a souligné Mohamed Benatou.

L'Algérie, a-t-il poursuivi, s'emploie avec détermination à consolider ses acquis réalisés depuis l'indépendance du pays consacrée le 5 juillet

1962 sur le chemin de l'édification de la démocratie sociale projetée dans la déclaration du 1^{er} novembre 1954. L'occasion lui a permis de s'incliner devant la mémoire des martyrs algériens tombés au champ d'honneur, et d'exprimer sa reconnaissance « éternelle » à leur sacrifice afin que « l'Algérie retrouve sa liberté et sa dignité ». Ses pensées sont allées également vers les moudjahidines qui « ont survécu à des blessures et souffrances de toutes sortes, ont donné leur jeunesse et risqué leurs vies pour l'accomplissement de l'indépendance de l'Algérie ».

Plusieurs personnalités ont pris part à cette cérémonie commémorative. Le gouvernement congolais a été représenté par Anatole Collinet Makosso, ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. L'Algérie et le Congo entretiennent des relations d'amitié et de solidarité de si longue date. Les universités et les instituts de formation accueillent chaque année un bon nombre d'étudiants congolais.

Yvette Reine Nzaba



Des invités à la cérémonie

rie.

En outre, il a promis que son pays continuera de fournir cet effort qui s'inscrit « dans le cadre d'un devoir et en solidarité avec le Congo afin de l'accompagner dans la formation de ses futurs cadres ». Au titre de l'année 2018, d'autres échéances sont

deux nations poursuivent leur collaboration, dans le cadre d'un partenariat stratégique multiforme qu'ils ont noué à la faveur des orientations des deux présidents. « Ces relations sont fondées sur le respect mutuel, la concertation permanente et la solidarité fraternelle. Elles sont vou-

suré le diplomate algérien.

Parlant de ses compatriotes vivant au Congo, il s'est félicité de la qualité de leur expertise acquise dans les universités algériennes. Celle-ci contribue du coup « à la croissance et au développement du Congo ». Dans la foulée, il a

DROIT À LA DIGNITÉ

L'Unesco appelle à la lutte contre toutes formes de violences

Prélude à la célébration de la Journée internationale de l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le 25 novembre, la directrice générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), Audrey Azoulay, a indiqué dans son message que les droits ainsi que la dignité des filles et des femmes sont le fondement d'un avenir pour tous.

Cette année, la Journée internationale de l'élimination de la violence à l'égard des femmes est commémorée sur le thème « Ne laisser personne pour compte : en finir avec la violence à l'égard des femmes et des filles ».

Audrey Azoulay explique que la violence ne nuit pas seulement aux femmes mais elle affaiblit aussi les sociétés dans leur ensemble. « A l'heure où tous les

pays sont à la recherche de nouvelles sources de créativité et de dynamisme, personne ne peut être laissé de côté, aucune société ne peut se permettre de discriminer la moitié de sa population ; son imagination et son ingéniosité. », a-t-elle déclaré.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, a-t-elle poursuivi, une femme sur trois connaît des

violences physiques ou sexuelles dans sa vie, généralement du fait de son compagnon. Les blessures physiques et psychologiques qui en découlent sont graves. Ces violences portent atteintes à la santé, la dignité, la sécurité et l'autonomie de celles qui sont victimes. Elles érodent le tissu social, jetant une ombre sur le développement durable et inclusif.

Elle a, en outre, déploré que les filles et les femmes n'ont aucun recours, ni accès à la justice et sont contraintes de continuer de vivre sous menace souvent aux côtés des auteurs qui jouissent de l'impunité. « Cette situation

ne peut plus durer. Nulle société ne devrait accepter de telles violences. Nous devons rompre le silence et parler haut et fort. Nous devons cesser de voir les femmes comme des victimes pour les autonomiser en tant que force de changement dans leur vie et leur communauté », s'est-elle engagée.

Audrey Azoulay rappelle qu'au niveau scolaire, l'Unesco a prescrit des Orientations mondiales pour aider les ministères et les parties prenantes de l'éducation à mieux comprendre les enjeux de cette violence, à recenser les moyens de la prévenir et d'y répondre. Ces

orientations ont été prescrites en collaboration avec ONU-Femmes et le Groupe de travail mondial chargé de mettre fin à la violence fondée sur le genre en milieu scolaire.

La directrice de l'Unesco a souligné que son organisation œuvre pour doter les garçons et les femmes de compétences en matière de lutte contre les violences sexistes et leur offrir la possibilité de participer à ce combat. Pour s'attaquer à ce fléau, assure-t-elle, une initiative intitulée « Les Femmes font l'info » tend à promouvoir l'égalité des genres à la fois dans et par les médias.

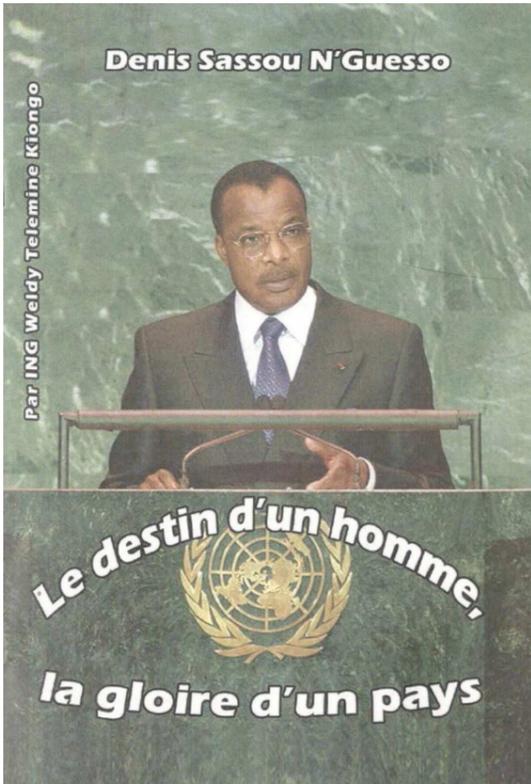
Lydie Gisèle Oko

LIVRE

Vulgarisation de l'ouvrage «Denis Sassou N'Guesso : Le destin d'un homme, la gloire d'un pays»

Dix mille brochures de l'oeuvre seront gratuitement distribuées à la population, à compter de février 2018. En attendant, un appel à contribution a été lancé courant ce mois.

Après la présentation officielle de l'ouvrage le 7 octobre, dans la salle de conférence Le vert, en présence des ministres Rosalie Matondo et Dieudonné Mouyongo ainsi que de l'ambassadeur du Congo à Cuba, Rosalie Kama Niamayoua, ING Weldi Telemine Kiongo-Solo, son auteur, vient



La couverture de l'ouvrage Denis Sassou N'Guesso: *Le destin d'un homme, la gloire d'un pays* de lancer l'opération contribution à l'édition de dix mille brochures aux éditions Presse et Culture. Ces brochures seront

distribuées gratuitement à partir de février 2018 et permettront à la population de s'imprégner de l'œuvre du chef de l'Etat congolais.

« J'annonce aux entreprises et aux personnes de bonne volonté que je vais lancer l'opération dix mille brochures du livre Denis Sassou N'Guesso : *Le destin d'un homme, la gloire d'un pays*. Nous savons que le pays est en crise, mais nous allons continuer à soutenir l'œuvre du président de la République, puisqu'il se bat pour ce pays. Si la communauté internationale continue à reconnaître son œuvre, pourquoi pas nous ses concitoyens? », s'est interrogé l'écrivain.

Il a ajouté qu'il va s'organiser avec les sponsors, les cinq grands donateurs et donatrices ainsi que les entreprises pour que les brochures soient distribuées dans tout le Congo. « Nous choisirons au moins cinq départements où nous allons présenter la brochure devant la population et les officiels ; une manière de mon-

trer l'œuvre du chef de l'Etat et d'amener cette population à comprendre que nous sommes sur un bon chemin et que la crise est surmontable, parce que nous avons eu déjà à faire mieux avec le président Denis Sassou N'Guesso et nous allons avancer. Pour ce faire, nous visons, dans un premier temps, Brazzaville, Pointe-Noire, Kinkala, Owando, Ouesso, voire aussi Sibiti », a indiqué ING Weldy Telemine Kiongo-Solo

Il a expliqué que c'est par rapport aux moyens que seulement dix mille brochures seront éditées. Cependant, si des gens de bonne volonté peuvent élargir la commande, ce sera une bonne chose.

« Si je demande aux autres de contribuer, c'est pour soutenir l'œuvre du chef de l'Etat pour que notre pays puisse avancer. En fait, par ce geste, nous voulons montrer au chef de l'Etat qu'il n'est pas seul, il y a des Congolais qui, bien que ne sont pas dans ses rouages, croient en lui et le soutiennent partout où ils sont », a-t-il poursuivi.

Rappelons que Denis Sassou N'Guesso : *Le destin d'un homme, la gloire d'un pays* est une brochure de 40 pages, écrite en hommage au chef de l'Etat. Elle a été préfacée par la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, qui écrit que la grandeur d'une nation se reconnaît non seulement par le nombre de ponts, de routes, d'usines, d'aéroports, d'écoles réaménagés ou construits, mais aussi, et surtout, par la qualité des hommes et des femmes qui auront rendu possibles ces réalisations. Denis Sassou N'Guesso est de ces hommes.

Notons que c'est grâce au soutien du ministère de l'Economie forestière et du développement durable, de la Fawe-Congo et de biens d'autres structures comme la mairie de Dolisie, que l'auteur de cet ouvrage est parvenu à réaliser la première opération en attendant la suivante. ING Weldy Telemine Kiongo-Solo est conseiller spécial du maire de Dolisie.

Bruno Okokana

NÉCROLOGIE



Le directeur national de la BEAC pour le Congo a le profond regret d'informer l'ensemble du personnel, les amis et connaissances, du décès de monsieur Andely Yvon Lionel Olivier, agent en poste à la direction nationale, survenu le dimanche 19 novembre 2017 à Brazzaville, des suites d'une courte maladie.

Le deuil se tient au domicile familial sis, 21 rue Arc-en-ciel au quartier Kombo.

La date et le programme d'inhumation seront communiqués ultérieurement.



La famille Makouala a le profond regret d'informer les parents, amis et connaissances, du décès de leur nièce et fille, Makouala Ines, survenu le 17 novembre à l'hôpital Adolphe Cissé de P/N. Le deuil se tient à Ngoyo (arrêt la ferme). Le programme des obsèques se présente comme suit :

Lundi 27 novembre 2017 :
- 9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Pointe/Noire
- 10h00 : recueillement au domicile (Ngoyo : arrêt la ferme)
- 14h00 : départ pour le cimetière Mvindoulou
- 17h00 : fin de la cérémonie.

DONATION

Hiroshi Karube remet trente-cinq kimonos à la Fécojuda

Le geste, fait le 22 novembre au gymnase Henri-Elendé par l'ambassadeur du Japon en République démocratique du Congo à la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécojuda), témoigne de la volonté du Japon à promouvoir ce sport en République du Congo.

Hiroshi Karube a remis trente-cinq kimonos au représentant du ministère des Sports et de l'éducation physique qui les a transmis, à son tour, à Marien Nguabi Ikama, président de la Fécojuda. Le bénéficiaire a salué la coopération avec le Japon dans le domaine de la formation des cadres



Le représentant du ministère des Sports remettant l'échantillon du kimono qu'il a réceptionné des mains de l'ambassadeur du Japon au président de la Fécojuda/Adiac

et athlètes ainsi que dans l'organisation, chaque année, de la coupe de l'ambassadeur. Il a promis d'en faire bon usage. « Nous sommes très

heureux de recevoir ce don de kimonos. Le Japon est une grande nation de judo, la coopération avec ce pays nous ouvre les portes de la réussite », a déclaré le président de la Fécojuda, avant que l'ambassadeur du Japon n'explique l'origine de cette donation.

Ce don est né de la volonté de deux judokas japonais, notamment Takayanagi Kiichi et son fils Takayanagi Yoshimasa qui se sont engagés à promouvoir cette discipline en République du Congo. Il a été, selon l'ambassadeur, réalisé grâce à l'initiative d'un autre judoka japonais, M. Okitsu, ancien représentant résident adjoint de l'Agence japonaise de coopération

su a pu acquérir ces kimonos avec l'aide de ses amis judokas japonais, et le gouvernement du Japon a pris en charge les frais de transport vers Brazzaville », a commenté le diplomate japonais. En faisant ce don, l'ambassadeur vise beaucoup plus la jeunesse qui constitue, selon lui, la base du développement d'un pays. « Les sports en général et les arts martiaux en particulier, sont d'autant plus efficaces pour la formation des jeunes afin de les fortifier non seulement physiquement mais aussi mentalement, grâce à leurs caractéristiques de respect d'autrui et de maîtrise de soi », a-t-il précisé. Il a ajouté que son pays s'engage à soutenir les sports en République du Congo, conformément au programme « Sport pour demain » lancé en 2013 par Shinzo Abe, le Premier ministre japonais, en vue de « promouvoir les sports dans le monde. »

Le Japon, a rappelé Hiroshi Karube, organisera en 2020, à Tokyo, les Jeux olympiques et les Jeux paralympiques. « J'espère donc du fond du cœur que les judokas de la République du Congo y participeront pour porter haut l'image de leur pays et que les liens d'amitié entre les deux pays se renforceront davantage par le judo », a-t-il conclu.

Notons qu'au cours de cette cérémonie, l'ambassadeur a suivi quelques démonstrations de l'Aikido, de Jiu-jitsu et du Judo.

James Golden Eloué

internationale qui a travaillé durant trois ans à Kinshasa avant de partir de là en avril 2015.

« À son retour au Japon, M. Okit-

FONDS ROUTIER

La dette de l'Etat estimée à 182 milliards FCFA

Après la rencontre des opérateurs économiques chargés de réaliser les ouvrages de franchissement, le ministère de l'Équipement et de l'entretien routier s'est entretenu, le 23 novembre à Brazzaville, avec les maîtres d'œuvre chargés des routes non revêtues.

« La dette aujourd'hui s'élève à 182 milliards FCFA. C'est un fardeau pour le Fonds routier qui n'a qu'un budget de 16 milliards depuis environ trois ans, d'où la nécessité de toiletter cette dette pour la transférer au gouvernement », a fait savoir le directeur général du Fonds routier, Elenga Obat Nzengué, à l'issue de l'entretien. « Le démarrage des travaux est du ressort du gouvernement. Mais tout au moins, les solutions sont prévisibles avec certains opérateurs. Dans le cadre de la continuité, effectivement nous avons reçu quelques marchés et nous attendons le ressourcement au niveau du Fonds routier pour pouvoir payer ces opérateurs », a-t-il précisé.



Le directeur général du Fonds routier, à l'issue de l'entretien avec les opérateurs économiques

Dans la banque de données du ministère, il ressort une double répartition des entreprises : celles qui ont entièrement exécuté leurs chantiers routiers qui ont été réceptionnés et celles dont les travaux sont en cours d'exécution

et arrêtés faute de financements. Sur la base d'un calendrier, la direction de l'équipement et de l'entretien routier examinera l'exécution physique des travaux et procédera à un rapprochement des comptes afin que la dette de

chaque entreprise ne soit pas matière à contestation.

Ce climat de dialogue permanent instaure la confiance et fait renaître l'espoir en dépit de la situation financière morose. « Il y aura un calendrier pour qu'avec l'administration, nous fassions le point afin d'harmoniser la situation pour la reprise du chantier le moment venu. Un calendrier nous a été distribué pour faire le point au cas par cas. Tôt ou tard, le chantier reprendra au regard des routes qui se dégradent. Pour notre cas, nous avons exécuté des marchés et il y a des marchés qu'on a signés mais qui n'ont pas encore démarré par manque de financement depuis 2014 », a affirmé, d'un air serein, Apollin Kaba, directeur général du Groupe Bouka.

Au cours des échanges avec ces maîtres d'œuvre du sous-secteur routier, la problématique sur la préservation du réseau routier tant bitumé que non revêtu a été soulevée. « Il est d'un intérêt évident de préserver les acquis routiers... », a déclaré le directeur de cabinet du

ministre de l'Équipement, Frédéric Manienze. Mais, « la sévère crise économique que traverse notre pays a fortement affaibli les capacités d'entretien, de maintenance et de développement de nos infrastructures routières », déclarait le ministre Emile Ouosso, le 21 novembre, lors de la séance des questions orales avec débat tenue au Sénat.

En quête de solutions, le ministère de l'Équipement entend parvenir, malgré des difficultés financières, à la mise en place des stratégies d'entretien et de réhabilitation du réseau routier sur la base de l'urgence. L'urgence, selon le directeur de cabinet, inclut la réparation des nids de poule, le traitement des fissures, la réparation des rives et le cantonnement, la restructuration des chaussées suite à l'intensité du trafic en réalisant des renouvellements des couches de surface. Pour ce faire, des entreprises ont été identifiées et sont à l'attente du démarrage des travaux dès que les ressources seront disponibles.

Josiane Mambou Loukoulou

FOURNITURE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL, DE CHAUSSURES DE SÉCURITÉ ET D'ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE DES APPRENANTS DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES SOUS COMPOSANTES 1.1 ET 1.3 DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES POUR L'EMPLOYABILITÉ (PDCE)

1. Le Gouvernement de la République du Congo finance conjointement avec la Banque Mondiale, le Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture des vêtements de travail, des chaussures de sécurité et d'équipements de protection individuelle des apprenants dans le cadre de la mise en œuvre des sous composantes 1.1 et 1.3 du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE).

2. Le PDCE sollicite des offres sous plis fermés de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et livrer au siège du PDCE les vêtements de travail, les chaussures de sécurité et les équipements de protection individuelle (EPI), constitués en quatre (4) lots distincts :

- Lot 1 : vêtement de travail des apprenants secteur mécanique générale, mécanique automobile, soudure, menuiserie, électricité et froid climatisation, Agriculture, Elevage.
- Lot 2 : vêtement de travail des apprenants secteur couture, coiffure, pâtisserie, hôtellerie, restauration, cuisine, gouvernante/valet de chambre.
- Lot 3 : chaussures de sécurité des apprenants
- Lot 4 : équipement de protection individuelle

Les candidats peuvent répondre à un ou plusieurs lots (ou la totalité des lots). Les candidats doivent présenter une offre distincte pour chaque lot auquel ils répondent.

3 Le principe est celui des marchés à bons de commande. Il s'agit de marchés dans lesquels l'UGP/PDCE entend, sans spécification de quantité ou de valeur, confier au/aux titulaire(s) mieux classé(s) la fourniture des équipements de protection individuelle au fur et à mesure de ses besoins. Le marché est conclu à prix unitaire fermes et valables pour une année.

4 La consultation donnera lieu à un marché à bons de commande sans minimum ni maximum. Seules les quantités réellement livrées seront facturées en

application des tarifs fixés sur le bordereau de prix unitaires. Les prestations faisant l'objet de chaque bon de commande devront être livrées dans le (s) délai(s) indiqués sur le bon de commande. La fourniture doit être livrée au PDCE.

A l'issue du processus de sélection, l'UGP/PDCE conclut, avec les titulaires les mieux classés, les marchés à bons de commande, pour une durée d'une année renouvelable en fonction de la performance de la société dans la livraison des fournitures. L'exécution du marché est fractionnée et s'effectue sur émission de bons de commande.

5 La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que définit dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

6 Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du PDCE - Email : congo.pdce@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci - après du Lundi au Vendredi de 8 heures à 16 heures.

7 Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés par demande écrite à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. La méthode de paiement sera au comptant, par chèque de caisse ou chèque certifié. Le document d'Appel d'offres sera adressé par avion, par courrier spécial ou messagerie express.

8 Toute proposition devra obligatoirement faire l'objet d'un envoi d'échantillons. Ces échantillons sont gratuits. En aucun cas, ils ne pourront être facturés par le candidat. Une offre sera rejetée si le candidat n'a pas envoyé les échantillons demandés. Les échantillons devront être transmis en même temps que l'offre. La qualité des échantillons conformément aux spécifications techniques contenues dans le bordereau des prix

valant du Détail Quantitatif Estimatif (DQE) sera un élément déterminant du choix du candidat à retenir. Pendant toute la durée du marché, le fournisseur devra livrer un produit conforme à l'échantillon.

9 Les soumissionnaires devront apporter la preuve de leur capacité professionnelle pour tout moyen notamment par des références dans les prestations de même nature de taille similaire sur les trois dernières années.

10 Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 28 décembre 2017 à 14 heures, heure locale. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne ou à distance à l'adresse mentionnée ci-dessous le 28 décembre 2017 à 14 heures 30 minutes dans la salle de réunion du PDCE.

11 Aucune garantie de l'offre n'est exigée pour ce marché à bon de commande.

12 Le pli devra porter la mention "n° AON F01/22 - 11 - 2017 / IDA53020 - CG : fourniture des vêtements de travail, des chaussures de sécurité et d'équipements de protection individuelle des apprenants dans le cadre de la mise en œuvre des sous composantes 1.1 et 1.3 du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) - A n'ouvrir qu'en séance publique de dépouillement »

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE)
Unité de Gestion du Projet
Située : 177, rue SOWETO - quartier ex télévision
Email : congo.pdce@yahoo.fr
Brazzaville - République du Congo

Le Coordonnateur

OKOMBI Auxence Léonard

INDUSTRIE

Mise en service de la cimenterie Dangote à Mfila

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a coupé, le 23 novembre, le ruban consacrant le lancement officiel de la production de Dangote Ciment Congo, située au village Mfila, dans le district de Yamba, département de la Bouenza.



Selon le milliardaire nigérian, Aliko Dangote, patron du groupe éponyme, le projet a valu un investissement de plus de 300 millions de dollars pour une production de 1,5 million de tonnes par an.

« Nous espérons que notre usine contribuera à réduire et à mettre fin aux importations de ciment au Congo et dans les autres pays environnants », a-t-il déclaré. Cette nouvelle cimenterie qui s'ajoute à celle de Loutété, vient conforter la vocation industrielle du département de la Bouenza, siège de l'industrie sucrière du pays basée à Nkayi.

Le ministre d'Etat chargé du développement industriel, Gilbert Ondongo, a indiqué que cette usine est la première d'Afrique centrale. « Avec son entrée en service, le Congo devient *illico presto* pays exportateur de ciment. A pleine capacité, la production nationale en 2018 s'élèverait à 3,2 millions de tonnes par an », a-t-il laissé entendre.

La cimenterie Dangote emploie à ce jour cinq cents agents permanents et deux cent cinquante agents non permanents. Elle est la plus grande du pays et la deuxième dont dispose le groupe

Dangote en Afrique centrale, après celle basée au Cameroun. Dans l'ensemble, Dangote Cement possède des cimenteries dans quinze pays d'Afrique pour une production totale, à fin mai 2017, de 45,8 millions de tonnes par an. L'usine du Congo a commencé à produire au mois d'août dernier.

Notons qu'en marge de cette cérémonie d'inauguration, le président de la République a décoré Aliko Dangote dans l'ordre du mérite congolais au grade d'officier

Christian Brice Elion

MEDIAS

Philippe Mvouo plaide pour la « création d'une véritable Maison de la presse »

Le président du Conseil supérieur de la liberté de communication voudrait d'un cadre digne de ce nom, consacré aux échanges d'expériences et de formation pour une meilleure prestation des professionnels des médias.

Philippe Mvouo a émis son vœu, le 17 novembre, lors de l'inauguration de la Maison de la presse, située dans l'enceinte de l'Agence congolaise d'information, à Brazzaville. La Maison de la presse « *allume la flamme de la liberté de la presse. La presse vient de faire un pas de plus vers le futur* », a-t-il commenté. Mais en dépit de ce premier pas, le président du Conseil supérieur de la liberté de communication a plaidé pour la « création d'une véritable Maison de la presse, dotée d'une bibliothèque, d'une vidéothèque pour permettre aux journalistes de se former, de se documenter, en vue de meilleures prestations ».

Initiateur de ce projet, le journaliste Adrien Wayi a, quant à lui, insisté sur la création de différents centres dont le « Centre d'archives physiques et numériques », le «

Centre de formation en montage vidéo » ; le « Centre de conférences-débats » ; « un site web ». « La Maison de la presse sera à la fois une mémoire vivante de notre passé récent et un carrefour des professionnels des médias, des historiens et du grand public », a-t-il ajouté. La création de la Maison de la presse est une recommandation des états généraux de la presse tenus en 1992, à Brazzaville. Les professionnels des médias l'avaient toujours réclamée.

Notons qu'une Maison de la presse est un magasin disposant d'un vaste rayon de presse proposant une offre importante en quotidiens et magazines. Ce type de commerce propose souvent d'autres rayons comme la librairie, la papeterie, les jeux de souvenirs... La Maison de la presse peut être également une enseigne de distribution de presse et de livres avec plusieurs points de vente au centre-ville. Dans d'autres pays, chaque année un Prix Maison de la presse est organisé pour récompenser un ouvrage qui sera le plus lu.

Fortuné Ibara et Bernadet Galeko (stagiaire)

GESTION DES SITUATIONS HUMANITAIRES

Les acteurs impliqués s'imprègnent du nouveau mécanisme

L'atelier de formation sur le mécanisme humanitaire de la République du Congo, qui se tient du 22 au 26 novembre à Kintélé, vise, entre autres, à évaluer les avancées et améliorer la capacité des acteurs humanitaires.

Organisée par le gouvernement congolais en partenariat avec le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) au Congo, la formation regroupe les cadres et agents des ministères impliqués directement ou indirectement dans la préparation et la réponse aux urgences humanitaires. En effet, placé sur le thème : « Familiarisation avec le mécanisme humanitaire », ce rendez-vous du donner et du recevoir permettra aux participants de suivre les communications sur les six modules retenus. Il s'agit, entre autres, du cadre global d'actions, de la Constitution, des stratégies et du renforcement des capacités individuelles.

Le représentant du HCR au Congo, Cyr Modeste Kouamé, a indiqué que cet atelier qui se tient quelques heures seulement après la signature d'un protocole d'accord entre les deux parties est d'une très grande importance. Il obéit, a-t-il dit, à la stratégie de renforcement des capacités individuelles, systémiques et organi-



Christian Aboké-Ndza entouré de Cyr Modeste Kouamé et de Jean Clotaire Tomby / Crédit photo Adiac

sationnelles adoptée par la République du Congo avec l'appui technique et financier du HCR, en matière de droit international des personnes. Selon lui, les sujets à aborder ont trait aux éléments clés de la stratégie nationale de prévention et de réduction des risques de catastrophes; aux cadres globaux de réduction de risques de catastrophes adoptés par la communauté internationale et aux domaines de coopération du protocole d'accord entre la République du Congo et le HCR.

De nombreuses catastrophes enregistrées au Congo

Il a, par ailleurs, annoncé que cet atelier sera suivi prochainement d'autres formations tant sur la familiarisation avec le mécanisme que sur la gestion des situations d'urgence, la création et la formation des membres de l'équipe de préparation et de réponse aux situations d'urgence.

Présidant la cérémonie, le directeur du cabinet de la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, a

souligné que cette formation permettra aux participants de se familiariser avec le nouveau cadre institutionnel et opérationnel de l'action humanitaire. D'après Christian Aboké-Ndza, le Congo a enregistré et enregistre encore de nombreuses catastrophes (inondations, vents violents, ensablements, déplacements de la population...). Celles-ci ont révélé la vulnérabilité du pays et plusieurs dysfonctionnements liés aux dispositifs de préparation et de réponse.

« Les leçons apprises de la gestion de ces situations montrent

que, dans un passé récent, l'humanitaire en République du Congo était essentiellement orienté vers des actions réactives (réponse ponctuelle à des situations d'urgence) avec un peu d'attention à la gestion proactive des risques (prévention et préparation aux catastrophes ou au relèvement post-catastrophe. La caractéristique en était l'absence d'un mécanisme permanent de coordination humanitaire », a-t-il précisé.

Pour lui, l'absence d'une stratégie nationale de gestion des catastrophes intégrée et intersectorielle, englobant toutes les étapes du cycle de gestion des catastrophes, a eu plusieurs conséquences. Il a, par exemple, cité le manque de clarté sur la répartition institutionnelle des responsabilités (chevauchements de rôles). Christian Aboké-Ndza a aussi épinglé le manque de structure intégrée de coordination intersectorielle de l'action humanitaire qui a conduit au recours à des mécanismes ad hoc de coordination réactive à la survenue d'une catastrophe ou crise quelconque, sauf dans le cas des réfugiés.

Parfait Wilfried Douniama

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Anatole Collinet Makosso en guerre contre des racketteurs

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a effectué une visite surprise, le 23 novembre, aux lycées de la Révolution, Chaminade et Nganga-Edouard, pour mettre en garde leurs responsables suite à la clameur publique et certains reportages dénonçant des antivaleurs qui y règnent.

Au complexe scolaire de la Révolution à Ouenzé, dans le 5^e arrondissement de Brazzaville, Anatole Collinet Makosso est allé demander des explications à son proviseur, Firmin Mougalla. Ceci après un témoignage d'une élève faisant état des actes de rançonnement qui auraient pris corps au sein de cet établissement nouvellement inauguré par le chef de l'Etat. Dans son explication, le proviseur s'est dit surpris d'entendre que l'on demandait de l'argent allant jusqu'à 25 000 FCFA dans son établissement. « Nous sommes peut-être le seul établissement qui a remis gratuitement les macarons à tous nos élèves pour que nous stabilisons nos effectifs. Nous avons attendu après votre mise en garde la tenue des conseils d'administration pour que nous lancions la collecte de 5000 FCFA de cotisation additionnelle. Nous n'avons pas des cantines scolaires et nous n'organisons pas des travaux diri-



Anatole Collinet Makosso et les responsables du complexe scolaire de la Révolution/Crédit photo Adiac

gés à l'établissement », a indiqué Firmin Mougalla.

Aux lycées Chaminade et Nganga-Edouard, le ministre est allé s'enquérir des pratiques consistant à exiger de l'argent aux élèves pour passer des devoirs. « Il y a des fonctionnaires véreux, nous en avons eu la preuve, ces informations qui ont circulé sur les réseaux sociaux faisant état des professeurs à Nganga-Edouard qui auraient exigé les sommes variant entre 100 et 200 FCFA aux élèves pour passer un devoir. Le proviseur du lycée Chaminade a reconnu que les faits de cette nature se

sont produits dans son établissement où un prestataire s'est vu son emploi du temps être retiré », a déclaré Anatole Collinet Makosso, précisant que la situation du lycée de la Révolution était une simple diffamation, une forte spéculation non avérée.

Des contrevenants seront poursuivis devant les tribunaux

C'est ainsi qu'il a mis en garde tout Congolais y compris la presse qui croient, selon ses termes, trouver l'occasion de ternir l'image de l'école et du pays

en propageant de fausses nouvelles alors qu'ils n'en ont pas intérêt. D'après lui, les organes de presse qui se permettront de relayer désormais des fausses informations sur l'école pourraient être poursuivis pour diffamation, atteinte à l'honneur et à l'intégrité morale des personnes. De même, des enseignants qui se seront rendus coupables d'actes de concussion, d'extorsion de fonds pourront être poursuivis devant le procureur de la République. Ces infractions peuvent aller jusqu'à la constitution d'association des malfaiteurs, si le minis-

tère se rend compte que ce sont des actes concertés.

Dans certains établissements, a dit le ministre, ce sont des prestataires ou bénévoles qui sont à l'origine de ces mauvaises pratiques qui sont légion. Ce qui se justifie peut-être par la façon dont ils sont rémunérés. Pour le ministre, des enseignants acceptant de prêter comme vacataires, prestataires, connaissent les conditions, car la prise en charge est assurée par l'Etat et les procédures sont connues. Mais ceux qui ne peuvent pas se soumettre à ces procédures sont libres de s'abstenir, a-t-il conseillé, car il n'est pas acceptable qu'ils puissent se soustraire aux méthodes de rémunération pour se forger eux-mêmes des procédures d'auto-rémunération.

« Nous prenons ces dispositions, parce que nous devons aller en guerre contre ces comportements mafieux, ces antivaleurs et cette guerre commence par le respect des procédures judiciaires. La meilleure façon d'arrêter cela, c'est d'amener les gens à savoir que tous les actes qu'ils posent peuvent les conduire devant les tribunaux et à partir de ce moment, nous pourrions mieux gérer l'action éducative », a conclu Anatole Collinet Makosso, qui entend poursuivre ses descentes dans d'autres écoles publiques de Brazzaville.

Parfait Wilfried Douniama

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



DROITS HUMAINS

Denis Sassou N'Guesso fustige l'esclavage des migrants africains noirs

Dans une déclaration publiée le 20 novembre à Brazzaville, le chef de l'Etat, en sa qualité de président du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, n'a pas caché son exaspération. Il a condamné avec fermeté, le trafic des migrants africains constatés ces derniers temps en Libye.

Dans sa déclaration, le président Denis Sassou N'Guesso se dit fortement touché par le traitement inhumain infligé aux migrants noirs africains en Libye. « *Le président du Comité de Haut niveau de l'Union africaine sur la Libye a appris avec stupeur l'existence d'un trafic d'êtres humains en Libye. Il se déclare profondément indigné suite aux plaintes des migrants faisant état de traitements dont ils sont victimes, condamne sans réserve ces pratiques avilissantes et déshumanisantes* », relève la déclaration.

Il a réitéré, cependant, sa disponibilité à œuvrer sans relâche, pour que la crise dans ce pays soit résolue, et se joint aux responsables de l'Union africaine pour qu'une enquête soit menée afin de déterminer les auteurs.

« *Tout en soutenant les déclarations faites par le président en exercice de l'Union*

africaine, Alpha Condé, et celle de la Commission de l'Union africaine sur la situation des migrants en Libye, le président du Comité de Haut niveau en appelle les Nations unies et l'Union Africaine à une enquête destinée à faire la lumière sur cette situation », a conclu le président Denis Sassou N'Guesso.

Il convient toutefois de rappeler que la goutte d'eau qui a fait déborder le vase dans cette affaire est le documentaire diffusé, la semaine dernière, par la chaîne de télévision CNN. Cette chaîne américaine révélait, en effet, l'existence d'un marché d'esclaves près de la capitale libyenne, Tripoli.

D'après ce média, ce marché clandestin ignoble et déshumanisé est tenu par des passeurs qui détiennent captifs les migrants, essentiellement les noirs africains, les vendant à vil prix aux riches qui les emportent vers certains pays occidentaux pour être réduits à l'esclavage. Aussitôt diffusée, l'affaire a suscité un tollé au niveau mondial, provoquant de vives réactions de partout, parmi lesquelles, celle du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

« *Je suis horrifié par ces reportages montrant des*

migrants africains vendus comme esclaves en Libye. J'abhorre ces actes épouvantables et j'appelle toutes les autorités compétentes à enquêter, sans délai, sur ces activités. L'esclavage n'a pas sa place dans notre monde. Ces actions comptent parmi les violations les plus flagrantes des droits de l'homme(...), et peuvent constituer des crimes contre l'humanité. Je demande donc à chaque nation d'adopter et d'appliquer la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée... ainsi que son protocole sur la traite des personnes. J'exhorte la communauté internationale à s'unir pour combattre ce fléau », a-t-il indiqué.

« *La vente aux enchères de migrants comme esclaves en Libye m'indigne profondément. J'en appelle aux autorités libyennes et aux organisations internationales, afin que tout soit mis en œuvre pour que cesse cette pratique d'un autre âge, que nous croyions à jamais révolue. J'exprime mon indignation face au commerce abject de migrants qui prévaut en ce moment en Libye et condamne fermement cette pratique d'un autre âge* », a réagi, pour sa part, le président en exercice de l'Union africaine, Alpha Condé.

Firmin Oyé

L'UDLC condamne l'esclavage des migrants africains en Libye

Dans une déclaration rendue publique, le 22 novembre à Brazzaville, la formation politique que dirige le sénateur Gaspard Kaya-Magane, a condamné, avec la dernière énergie, la vente des migrants africains noirs comme esclaves en Libye.

Suite à l'information persistante sur le traitement inhumain, déshonorant et inadmissible des migrants d'Afrique noire en Libye, a déclaré Kaya-Magane, l'Union des démocrates et libéraux du Congo (UDLC) critique ces actes qui bafouent les droits et libertés fondamentales de l'homme.

« *A cet effet, notre parti lance un vibrant appel aux chefs d'Etat africains ainsi qu'au président de la Commission de l'Union africaine afin de mettre fin immédiatement au calvaire vécu par les migrants d'Afrique noire en Libye* », a-t-il indiqué.

Rappelons que ces actes, d'une époque révolue, ont suscité la réaction du secrétaire général des Nations unies. Antonio Guterres s'est dit très horrifié par les révélations récentes de l'existence d'un marché aux esclaves en Libye, estimant que cela pourrait constituer un crime contre l'humanité.

« *Je suis horrifié par les reportages et les séquences vidéos montrant des migrants africains vendus comme esclaves en Libye. J'abhorre ces actes épouvantables et j'appelle toutes les autorités*



Gasard Kaya-Magane rendant publique la a compétentes à enquêter, sans délai, sur ces activités. J'appelle également les autorités compétentes à traduire les auteurs de ces faits en justice. J'ai demandé aux acteurs compétents des Nations unies de travailler activement sur cette problématique », a martelé Antonio Guerres. Même réaction de la part du président de la République française, Emmanuel Macron, relevant « *la dénonciation sans appel par la France* » et il faut, selon lui, que « *l'on puisse aller beaucoup plus loin pour démanteler les réseaux de trafiquants* ».

Roger Ngombé

BASSIN DU CONGO

Un nouveau cap pour la conservation de la faune sauvage

Les parties prenantes au Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo (PFBC) viennent d'adopter un nouveau plan d'action 2018-2022, renforçant la dimension sécuritaire dans la gestion et la conservation de la faune sauvage.

Les acteurs forestiers (délégués des Etats, acteurs de la société civile, experts forestiers) ont enfin rendu publiques, le 23 novembre, leurs nouvelles stratégies communes sur la protection des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo.

« *Afin de répondre au trafic illégal des animaux sauvages et de ses conséquences sur la sécurité et la stabilité dans les pays du Bassin du Congo, le PFBC est appelé, autour du plan de convergence de la Commission des forêts d'Afrique centrale, à faciliter la coopération avec d'autres entités* », indique leur communiqué.

Ces acteurs se sont alors engagés à trouver des moyens de coopérer avec d'autres secteurs privés clés, au-delà de la foresterie et de l'environnement, tels que l'agriculture, l'exploitation minière,

l'exploration et l'exploitation pétrolières.

En matière de gouvernance forestière et de conservation de la faune sauvage, la nouvelle approche va connaître une amélioration de la gestion des aires protégées à travers des mécanismes de financement à long terme et au renforcement de la sécurité au niveau local, national et transnational.

A ce sujet, il sera créé une plateforme multi-acteurs nationale et transnationale pour assurer la sécurité des personnes ainsi que de la faune sauvage et qui permet une coopération réelle. Des agences de conservation et les services de sécurité, ainsi que des partenaires seront mobilisés à cet effet. Des mécanismes de suivi et de monitoring judiciaire devront être employés pour lutter contre la corruption liée aux crimes environnementaux, s'ajoutant aux missions évaluations nationales des systèmes judiciaires.

« *Il est ici demandé à tous les partenaires actifs du Bassin du Congo en appuyant cette initiative à travers la collecte des informations au niveau de leurs paysages opérationnels*



Un couple d'éléphants déambulant dans une aire protégée

respectifs et aussi au niveau des autres sources existantes », insistent les parties prenantes. Notons que ces engagements rendus publics ont été pris à l'is-

sue de la 17^e réunion du PFBC tenue du 24 au 27 octobre 2017, à Douala, au Cameroun. Ils supposent également une mise en contribution des informations

et études disponibles sur les connaissances locales et les expertises déjà évidentes sur la valeur de la biodiversité.

Fiacre Kombo

ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Le concept Africa digital academy présenté au public

Le projet, dont la première édition se déroulera du 28 novembre au 1er décembre à Pointe-Noire sur le thème « L'entrepreneuriat au féminin », a été rendu public, le 23 novembre, à la Chambre consulaire, par Kriss Brochec, responsable de Congo web agency (agence en conseil de communication) et de l'Amid (Association de Mpaka pour l'intégration et le développement).

Le projet Africa digital academy est destiné à lutter contre la fracture digitale au Congo. Sa présentation a été faite dans le cadre du déjeuner consulaire, une plate-forme créée par la Chambre de commerce (un des partenaires de l'évènement) qui vise la promotion des initiatives ayant un impact économique, social et environnemental. Le déjeuner consulaire a lieu une fois le trimestre. Le projet Africa digital academy est une manière d'annoncer les rendez-vous de l'économie numérique qui vont se tenir ce 24 novembre, dans sa salle de conférence sur le thème « Arrimer les PME au développement de l'économie numérique ». Dans son exposé, Kriss Brochec a expliqué que l'Africa digital academy est un programme de formation intensive pour lutter



Kriss Brochec lors de la présentation de l'Africa digital academy/ crédit photo Adiac

contre la fracture numérique en Afrique et particulièrement au Congo. Cela, en accompagnant et en favorisant la production du contenu numérique local de qualité tels que les sites Internet, les applications mobiles, les blogs, les MOOC, les livres blancs, etc. L'évènement est destiné à former gratuitement des professionnels dans la création des sites Internet. Par lui, Congo web agency et l'Amid Congo entendent aider les organisations, les communautés, les corps de métier et autres à s'approprier le numérique et tirer profit des gains de temps, de productivité et d'opportunités qu'il offre. « Il est important que la population s'approprie

cette nouvelle culture. La data est considérée comme étant le pétrole du 21e siècle. S'exclure de la transformation numérique, c'est s'exclure du futur », a dit Kriss Brochec.

La première édition de l'Africa digital academy, consacrée à l'entrepreneuriat féminin, connaîtra la participation de quinze entrepreneuses actives qui vont, pendant quatre jours, apprendre à créer et gérer leur site Internet pour gagner plus de marchés. Celles-ci bénéficieront de l'accompagnement de six web coaches de l'Amid et de Congo Web agency. Sur ce choix, Kriss Brochec a expliqué : « Cette première édition est dédiée aux femmes, parce que ce

sont elles qui m'ont inspiré dans ce projet. Nous voulons donner l'image d'une femme congolaise dynamique qui va entraîner les autres. Après, nous aurons des éditions pour les artistes, opérateurs culturels et touristiques sur les outils numériques pour la formation, les techniques de recherches de l'emploi et autres ». Pour la responsable de Congo Web agency, il est nécessaire de remédier au vide constaté au Congo en matière de contenu. Étant donné que depuis deux ans le Congo se positionne petit à petit en matière d'Internet. Et Il sera bientôt lancé dans le pays un plan de développement numérique. Congo Web agency et l'Amid Congo entendent contribuer, à travers l'Africa digital academy, à la mise en place d'un écosystème numérique digital congolais fort en s'appuyant sur les communautés et en créant des contenus locaux de qualité pour impacter le plus grand nombre de personnes. De ce fait, douze objectifs de développement durable ont été retenus dans le cadre de l'Africa digital academy (lutte contre la pauvreté, l'égalité des sexes, l'éducation de qualité, bonne santé et bien-être, travail décent, l'environnement, etc). Par ce concept exportable dans d'autres villes du pays et d'autres

pays d'Afrique, les deux structures veulent aussi contribuer à la création d'un web africain. « L'Internet est important pour l'Afrique. Le défi de cette région aujourd'hui, c'est de créer son web et ses propres géants du web », a souligné Kriss Brochec Didier Sylvestre Mavouenzela, président de la Chambre consulaire, a félicité et encouragé l'initiative. « Le défi d'aujourd'hui est le numérique. C'est la nouvelle révolution. Mais, au Congo, nous ne nous rendons pas encore compte. C'est pour cela que nous avons fait du numérique un axe stratégique. Nous travaillons pour sensibiliser à cela. Cette activité est un prolongement de ce que nous faisons. Le numérique a plusieurs volets. Nous allons voir comment institutionnaliser les évènements sur le numérique pour rattraper le retard que nous avons en la matière », a-t-il indiqué.

La formation des entrepreneuses sera clôturée par une cérémonie de certification qui aura lieu le 2 décembre. La même formation sera organisée à Brazzaville, en partenariat avec l'ACNIC en mars 2018.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

PROMOTION DU RUGBY

La Ligue de la ville océane dévoile sa feuille de route

Dans le cadre du programme de vulgarisation de la discipline dans la ville océane, il sera organisé, à partir de ce week-end, des matches amicaux entre les clubs de la place pour inciter les jeunes à pratiquer ce sport qui peine à s'épanouir au Congo, a indiqué le directeur technique de la Ligue départementale, Junior Djeutsa, au cours d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville.

La ligue départementale de rugby de Pointe-Noire va organiser, dans le cadre de la saison sportive 2017-2018, un championnat départemental, un tournoi de rugby à 7 en aller-retour et un tournoi des jeunes qui se jouera en deux phases, en attendant le championnat national, a indiqué Junior Djeutsa. Outre ces activités, la sélection de Pointe-Noire aura un match amical contre celle de Brazzaville, en décembre prochain. Prévu en aller retour pour favoriser le rapprochement entre les acteurs des deux ligues soeurs, le match aller programmé à Pointe-Noire ce week-end a été annulé



Une exhibition des rugbyman à l'ouverture de la saison sportive au Complexe sportif

pour des raisons financières.

Les activités de cette saison se tiendront, d'après le technicien de la ligue, sous le signe de la vulgarisation du rugby et de ses nouvelles règles pour permettre au Congo d'être visible au niveau africain. « Beaucoup de gens ne connaissent pas le rugby, ils le voient dans le sens de la brutalité. Nous organiserons toutes ces activités en s'appuyant sur les nouvelles règles pour leur faire comprendre que le rugby est une famille, un sport qui réunit beaucoup de gens. Il permet à certaines personnes qui se sont disputées sur le terrain d'être amies après le

match », a-t-il souligné.

L'objectif visé par le président de ladite Ligue, Jiranel Ekoungoulou, est l'adhésion du rugby congolais au rugby Afrique. « Nous sommes en train de batailler pour rentrer dans le rugby Afrique, parce que tant que nous ne sommes pas membres du rugby Afrique, le rugby congolais ne peut jamais être reconnu sur le plan international. C'est avec la création des équipes juniors que les membres du rugby Afrique pourront envoyer les techniciens pour former les jeunes pratiquants », a martelé Jiranel Ekoungoulou.

La ligue sollicite l'autorisation d'organiser des activités au complexe sportif

L'entraîneur du niveau 2 Afrique a rassuré que le niveau du rugby congolais est en évolution. « Le rugby congolais peut déjà faire partie du rugby international. Mais, pour adhérer au rugby Afrique, il faut

être essentiellement en activité. Tant que nous n'organisons pas beaucoup d'activités, nous ne pouvons pas être visibles au rugby Afrique », a-t-il indiqué. Et d'ajouter que présentement, le Congo est en train de batailler pour participer à la compétition des moins de 20 ans qui constitue la base du rugby Afrique avant d'entrer dans les compétitions régionales.

Selon le technicien, l'Afrique organise plusieurs compétitions, notamment Rugby Africa gold dont la Namibie a été sacrée championne cette année, Africa rugby silver cup remportée par le Maroc, Africa silver cup remportée par l'Algérie qui vient de faire son entrée au rugby Afrique. Outre ces compétitions, il y a celles qui subdivisent le continent en quatre sous-régions : est, ouest, sud et centre. Les vainqueurs de ces différentes sous-régions sont promus au Silver cup. Mise en place en mars 2017 et confirmée par la direction départementale des Sports en août de la même année, la ligue de rugby de Pointe-Noire a organisé plusieurs activités des seniors et des jeunes mais celle-ci est confrontée à de nombreuses difficultés. D'où son appel à l'aide aux autorités sportives pour l'acquisition des ballons, des plots et l'autorisation d'organiser les activités au Complexe municipal.

Soulignons que le rugby congolais est suivi au niveau africain par l'Ivoirien Charles Yapo, chargé des activités de ce sport au niveau des sous-régions Afrique que le directeur technique a félicité pour son dynamisme.

Charlem Léa Legnoki



Junior Djeutsa

MOTS FLÉCHÉS N°144

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

GROUPES DE PERSONNES	COULEUR DE L'ESPOIR	APPROUVES LES IDÉES	DÉCOLLAGE	SOUS TENSION	CELA VA SANS DIRE	DES RAMES AUTOUR DE PARIS
LIGNÉE	RELATIF AU CHIEN	PIPE ORIENTALE		LA CHEMISE À SON TOUR		
					ARGON AU LABO	
					MOIS DE VACANCES	
PRÉNOM FÉMININ			PLUS QUE GOURMAND			
AUTORITÉ OPPOSÉE			LES MOINS BIEN			
ICI EN PLUS COURT		ÉLÉMENT DE BARBECUE		DÉGOMMA		CÔTÉ D'UN RECTANGLE
RECOUVRIR DE MÉTAL		IL TIEN UN CLUB		LIBERTÉ D'ACTION		
				TABLE D'OFFICE		
				PERCEPTIBLE PAR L'OREILLE		
IL ENTOURE LE LAGON	ILS SONT ÉMINEMMENT VOLATILES				POSSESSIF	
					UNITÉS BINAIRES	
			FUT INFORMÉ		CHARPENTE DE NAVIRE	
			LENTILLE FOURRAGÈRE		LOURDE	
PRÊTRE ORTHODOXE	CARABOSSE, PAR EXEMPLE		EMPLOI DE STIMULANTS			
	SOIN DE LA PEAU					
		GRENOUILLE				
		INSIPIDE				
JAMAIS PORTÉS			C'EST LUI LE PATRON !			DRAIN POUR UNE PLAIE
UTILISERA			FOYER DE CHEMINÉE			
			PONT DE PARIS		STRONTIUM	
					RÉCIPIENTS DE CHIMISTES	
BANDE DE DÉCOR	ELLE ENRICHIT LE PAYSAGE BRETON	DÉCOLORÉE				GRÂCE À LUI, ON REMPORTE LE POINT
		ESPÈCE DE SAPAJOU				
			PATRON DES HAUTES-PYRÉNÉES	ENLEVA LE HAUT		
				ARBRE DE HAIE		
MÉMOIRE DU PETIT ÉCRAN			ARCHITECTE DE PYRAMIDES		POINTE DANGE-REUSE À FLEUR D'EAU	
PLAT MAROCAIN						
				BANDE AU POSTE		
					SYNDICAT DE L'ÉDITION	

SUDOKU N°144

>FACILE

			6				5	
8	7	6	3	5				
5		1	4	2		9		8
			7	9			3	
3		9	1		5	7		6
	2			3	6			
4		7		6	3	2		9
				8	1	4	7	5
	5				4			

>MOYEN

	6	7	2		5	1	8	
5		8			6			
	2							
		5	7			3	1	
3			5	8				6
	4	2			1	8		
							3	
			4			6		8
1	6	8		7	2	9		

>DIFFICILE

	7		3	1		2		
	8	9				3		
	3				9		7	
					2	3	8	6
9				4				5
3	6	8	5					
	9		1				6	
		7				4	2	
		3	7	4			8	

MOTS CROISÉS N°144

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Il prémunit contre les conséquences d'un aveuglement passager. - 2. Cautionne le projet. Terme de mépris. - 3. Qui ne plie pas facilement. Ouvert au col. - 4. Archives télévisuelles. Dans la gamme. - 5. Petit élu. Traverse Turin. Mâle de l'oie. - 6. Soldat de Lee. - 7. Principe odorant. Peintures murales. - 8. République insulaire. Ardente à l'ouvrage. - 9. Nouvelle version d'un film. Spécialité de Bretagne. - 10. Homme de Colombo.

>VERTICALEMENT A. Ils n'éprouvent aucun scrupule à faire du profit avec des religieuses. - B. Baroudeur. - C. Ragoût. écrasé. - D. La campagne lui a réussi. Relatif à l'épiphyse du cerveau. - E. Marque une intensité. La reine du parterre. Particule élémentaire. - F. Roi d'Israël. Très paisible. - G. Monnaie bulgare. Bazardé. - H. Perroquet coloré. Herbacée africaine. - I. Hérissons des caves. Montrai sa colère. - J. Connexions. Mets en jeu.

MOTS À MOTS N°144

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ① RATE + RIXE = E _ _ _ _ _
- ② AIRE + LENT = _ _ _ L _ _ _
- ③ LEGE + URNE = _ _ _ _ _ R _

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°143

A	R	C	T	R	M
A	G	I	T	E	R
A	T	T	R	O	U
E	C	O	S	L	O
A	N	E	S	S	E
S	N	N	I	M	E
T	A	T	O	U	A
P	E	S	E	N	T
W	C	D	R	E	M
E	T	U	D	I	E
A	R	A	I	N	S
V	I	S	E	S	T
F	I	N	E	S	S
D	C	E	M	A	L
V	E	L	U	D	S

MOTS CROISÉS N°143

M	E	S	S	A	G	E	R	I	E
E	N	T	E	N	D	U	E	F	
U	O	L	A	S	N	C	F		
R	E	P	A	R	A	T	E	U	
T	U	C	L	A	I	O			
R	P	I	C	T	A	R	N		
I	O	L	E	F	I	L	E	T	
E	P	I	N	E	U	S	E		
R	U	S	L	I	M	A	C	E	
E	S	B	U	E	E	A	S		

SUDOKU N°143

2	1	4	9	6	7	5	3	8
6	3	7	1	8	5	4	2	9
5	9	8	2	3	4	1	6	7
7	2	3	5	1	8	6	9	4
9	5	6	4	7	2	8	1	3
8	4	1	6	9	3	7	5	2
4	6	5	7	2	9	3	8	1
3	7	2	8	5	1	9	4	6
1	8	9	3	4	6	2	7	5
8	6	5	4	3	9	2	7	1
7	3	1	2	8	6	5	9	4
2	9	4	7	5	1	6	3	8
4	1	6	3	9	8	7	5	2
9	2	8	5	1	7	4	6	3
3	5	7	6	4	2	8	1	9
6	7	9	8	2	3	1	4	5
5	8	3	1	6	4	9	2	7
1	4	2	9	7	5	3	8	6
6	8	4	7	3	2	5	1	9
9	7	3	1	8	5	2	6	4
5	2	1	9	6	4	3	8	7
2	1	5	3	7	6	9	4	8
4	3	9	5	1	8	7	2	6
7	6	8	4	2	9	1	3	5
1	4	2	8	5	7	6	9	3
8	5	6	2	9	3	4	7	1
3	9	7	6	4	1	8	5	2

MOTS À MOTS N°143

1/ ÉVEILLER - 2/ TANNERIE - 3/ EUROPÉEN

GYMNASTIQUE

Deux préoccupations majeures soumises à Hugues Ngouélondélé

La prise en charge du gymnaste Mercia Massamba et l'organisation, en septembre 2018, des championnats d'Afrique de l'aérobic à Brazzaville étaient au menu des échanges entre le ministre des Sports et de l'éducation physique et le bureau exécutif de la Fédération congolaise de la gymnastique (Fécogym).

Les dirigeants de la Fécogym ont profité de leur rencontre du 22 novembre avec le ministre en charge des Sports pour lui soumettre un chapelet de problèmes à résoudre d'urgence. En premier lieu, le cas du gymnaste Mercia Massamba Mayouma, placé depuis novembre 2015 au centre d'entraînement de haut niveau Aix-les-bains, en France, pour y suivre sa formation. Avant d'intégrer ce centre, il avait confirmé tout le bien qu'on pensait de lui en offrant au Congo la médaille d'or en gymnastique aérobic, pendant les Jeux de Brazzaville en 2015. Cet athlète menace d'abandonner sa formation si sa prise en charge, estimée à 2300 euros par mois, n'est pas assurée par la Fécogym. Le centre demande, en effet, le versement des arriérés de l'année 2017. La Fécogym étant incapable à y faire face s'est tournée vers Hugues Ngouélondélé pour trouver des solu-



tions.

« La première préoccupation, c'est le règlement de la facture du gymnaste Mercia Massamba qui est placé en France, à Aix-les-bains. La prise en charge de ce garçon qui a fait la fierté du Congo lors des Jeux africains est à 2300 euros par mois. Et à notre niveau, nous sommes en difficulté et nous avons sollicité que le ministère nous ap-

puie », a commenté Serge Mbouma, secrétaire général de la Fécogym.

Hugues Ngouélondélé a, par ailleurs, été informé de la décision de l'Union africaine de gymnastique qui a attribué à Brazzaville l'organisation, en septembre 2018, des championnats d'Afrique de l'aérobic, qualificatifs aux championnats du monde. Et ce, grâce à l'organisation réussie des 11^{es}

« Le ministre a pensé que les dossiers doivent arriver au cabinet en diligence pour permettre aux services techniques de travailler. Il nous a rassurés qu'il va nous accompagner », a précisé le secrétaire général de la Fécogym. Outre les championnats d'Afrique de l'aérobic, les gymnastes congolais préparent aussi les championnats d'Afrique de la gymnastique artistique juniors et seniors qualificatifs aux 3^{es} Jeux africains de la jeunesse à Alger, l'année prochaine. Les meilleurs issus de ces jeux seront qualifiés aux Jeux Olympiques de la jeunesse prévus à Buenos Aires, en Argentine.

Quant à l'organisation et la participation à des compétitions internationales, le ministre a fixé les conditions. Il ne s'agit pas seulement, selon lui, de participer ou d'organiser les grandes compétitions mais aussi de les gagner. « Vu la situation difficile que nous traversons ici au Congo sur le plan financier, il n'est plus seulement question de participer. Mais il est aussi et surtout question de gagner pour ne pas dépenser l'argent pour rien... On a besoin de se former réellement et d'aller gagner. Le fait de vous voir rentrer au pays avec les médailles, nous pouvons considérer cela comme un retour sur investissement », a conclu Hugues Ngouélondélé.

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

Ces oubliés et ces méconnus de l'histoire congolaise : les hommes du premier gouvernement de la République

Le 28 novembre 1958 naît la République du Congo. Deux mois avant, lors du référendum du 28 septembre de cette année-là, la population du Moyen-Congo avait exprimé sa volonté de faire partie de la Communauté proposée par le chef du gouvernement de la République française, le général de Gaulle. C'est ainsi que le 28 novembre 1958, à 11h30, à Pointe-Noire, le territoire du Moyen-Congo devient la République du Congo. Cette proclamation est faite par Christian Jayle, président de l'Assemblée territoriale, suivant les termes de la délibération n° 112/58, érigeant le territoire du Moyen-Congo en Etat membre de la Communauté et portant création de la République du Congo. Cette délibération est promulguée par l'arrêté n°4170/Cab du 28 novembre 1958, du gouverneur du territoire, Ch. Deriaud,

Le tout nouveau Premier ministre, l'abbé Fulbert Youlou, publie le décret n°58-2 du 8 décembre 1958 portant nomination des membres du gouvernement provisoire : Albert Fourvelle, ministre d'Etat ; Valentin Thombe, ministre d'Etat ; Joseph Vial, ministre des Finances ; Emmanuel Dadet, ministre des Travaux publics ; Prosper Gandzion, ministre de l'Enseignement ; Zéphirin Pouaty, ministre de la Santé publique ; Dominique Sombo-Dibélé, ministre du Travail ; André Kerherve, ministre de la Production industrielle ; ministre des Affaires coutumières, Innocent Odicky. Ce gouvernement compte aussi cinq secrétaires d'Etat : Hilaire Mavioka (Enseignement) ; Victor Sathoud (Fonction publique) ; Valentin Moubouh, (Finances) ; Jean Biyouidi (Jeunesse et sports), Germain Samba (Santé publique), soit au total 14 membres.

Autres temps, autres mœurs, dit-on, en 2017, le gouvernement congolais compte 35 membres et, la crise

est là. Le Congo n'est plus un pays de cocagne. Un sou est désormais un sou. Ce n'est donc pas sans raison que lors de la présentation de son programme d'action, le 16 novembre, Clément Mouamba, Premier ministre, chef du gouvernement insistait fortement sur « la nécessité de réduire le train de vie de l'Etat à tous les niveaux » ; le premier niveau, étant, à mon avis, le gouvernement qui a besoin d'un sérieux dégraissage de son effectif. Le regroupement cohérent de certains portefeuilles pourrait permettre la mise sur pied de ce « gouvernement efficace » dont avait parlé le président de la République, lors de son message du 14 août 2017. C'est un autre sujet.

Il sied de rappeler que, de la création de la République du Congo à la chute du président Fulbert Youlou, le 28 novembre est la date de la fête nationale. Voici ce qu'écrivait La Semaine Africaine, à ce sujet dans son numéro du 29 novembre 1962 : « le 28 novembre, le Congo célèbre sa fête nationale qui est également le 4^e anniversaire de la proclamation de la République ». Quelques mois avant, le 15 août de la même année, il avait fêté le deuxième anniversaire de la proclamation de l'indépendance du Congo. Dans un article paru dans le même journal, dans son numéro 520 du jeudi 16 au jeudi 23 août 1962, Côme Manckasa s'interrogeait : le 28 novembre ou le 15 août ? « Le 28 novembre, le Congo accédait à son autonomie. À la vérité, il aurait pu, ce jour-là, proclamer son indépendance. Il n'avait qu'un mot à dire un mois auparavant », comme l'avait fait la Guinée de Sékou Touré, à la faveur du référendum du 28 septembre 1958.

Puis vint la Révolution. Les deux commémorations furent jetées aux orties. La Conférence nationale, dans une euphorie ingénue, réhabilita la fête de l'accession

du Congo à l'indépendance et en fit la fête nationale du Congo, sans aucune allusion au 28 novembre 1958. À l'évidence, il y a quelque chose d'incohérent dans tout ça. La date de l'ouverture de la Conférence nationale souveraine, autre moment de rupture historique à l'instar de la révolution des 13, 14 et 15 août 1963, aurait pu devenir celle de la fête nationale !

La création de la République correspond, à mon avis, à la naissance, pour un enfant et, l'indépendance, à sa majorité, qui le libère de la tutelle parentale. Une nouvelle naissance en quelque sorte. Change-t-il pour autant la date de son anniversaire ? C'est un débat spéculatif qui n'est pas épuisé, en dépit de l'institution de la fête de la République, le 28 novembre de chaque année. Un succédané de commémoration. Dans tous les cas, avant la fête nationale du 28 novembre, à cette époque, les magasins étaient pris d'assaut : Sace, au marché de Moungali ; Nanchen, au rond-point de Poto-Poto ; Monoprix, Behar, Chaussures de France, Parisangha, au centre-ville, qu'on désignait « la ville », par opposition aux cités africaines de Poto-Poto et de Baongo. Les groupes de musique traditionnelle du Congo et ceux des ressortissants du Tchad, de la RCA, du Gabon, du Sénégal, installés au Congo prenaient possession des grandes artères.

Cette mosaïque de peuples était davantage visible à Poto-Poto qu'à Baongo. C'était la fête de la musique avant l'heure. Les jeunes gens, quant à eux, se ruaient sur les mâts de cocagne pour en décrocher le gros lot. C'était une époque joyeuse pour les gamins que nous fûmes. Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Mfumu